[illegible] COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

LUNDI SOIR, 31 OCTOBRE.

Le télégraphe nous a transmis, depuis notre dernier rapport, les nouvelles de [illegible] apportées par l'Arctic [illegible] Liverpool. Le marché [illegible] la Nouvelle-Orléans était [illegible] Les nouvelles [illegible] interprétant les nouvelles à leur avantage [illegible] difficiles à l'ouverture [illegible] le marché a été peu animé [illegible] ventes [illegible] 1,800 balles.

TABAC—Pas de transactions aujourd'hui.

SUCRE—Bonne demande. Ventes: 200 boucauts à 3¾ et 3¾ cts l'ordinaire à fair.

MÉLASSE—Demande animée. 1600 barils de 20 @ 21 cts l'inférieur et l'ordinaire et 22 @ 23½ cts le gallon de la première qualité.

FARINE—La hausse annoncée par le steamer, a fait hausser la superfine à $7, mais les cabaretiers ne se sont présentés et il ne s'est traité que des lots de détail. Une vente de 180 barils de l'Indiana a eu lieu à $6 94.

MAÏS—Rien d'important. Quelques petits lots ont été vendus à 70 et 73 cts et un lot de 300 sacs, qualité ordinaire, a rapporté 66 cts.

PROVISIONS—Marché languissant. Le porc mess se détaille à $16 et la première qualité à $15. Pas de ventes de graisse. Les plats-côtés de 1re qualité valent de 8 @ 8¾ cts au détail. Un lot de 15 tierçons jambons à choux pendant sucre a été pris à 13½ cts.

WHISKEY—Une vente de 50 barils de Oliver a eu lieu à 30 cts.

CAFÉ—Meilleure demande. Ventes: 1,300 sacs dont 1,100 à 10½ cts et le reste, en petits lots, de 10 @ 11 cts.

CHANGE—Bonne demande:
Sterlings, de 109 @ 109¾ et 109½;
Paris, de 5fr 20 @ 5fr 12½;
Traites sur New-York, 60 jours, 1¾ @ 2¼ p. c. d'esc.
Checks, ¾ @ 1 pour cent de prime.

FRET—[illegible] de nouveau.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Steamship Texas, Place, Vera Cruz
Goelette Adventure, Taylor, Balise Honduras

Arrivés Hier.

Goelette Martha, Webber, Pensacola
Walter M., Tapkins, Pensacola

STEAMBOATS.

Ophelia, Dimitry, de Grand Prairie.
Princess, Holmes, New-Carthage
New Latona, Gross, Bayou Sara—coton
Magnolia, Thomasson, Vicksburg
St Paul, Burdeau, de St Louis—viande salée, whiskey, patates, huile, tabac, pommes, farine, &c.
Henry Chouteau, Reed, St Louis—farine, porc, viande salée, tabac, corde, fromage, beurre, &c.
Sarah No 2, Baker, St Louis
Pearl, Dorsey, des Attakapas.

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

St Louis	L M Kennet, Vanderwert	5 h P M
[illegible]	R M Jones, Lapcon	10 h A M
Vicksburg	Princess, Holmes	5 h P M
[illegible]	Mary Foley, [illegible]	5 h P M
[illegible]	California, [illegible]	5 h P M
Vicksburg	Magnolia, Thomasson	5 h P M
[illegible]	K D White, Elliott	5 h P M
Montgomery	Arkansas, Stevenson	5 h P M
St Louis	Sonora, La Barge	5 h A M
St Louis	Henry Chouteau, Reed	5 h P M

Departs des Steamers Transatlantiques.

Départs des Etats-Unis.

Steamers	Ports de départ	Destinations	Epoques
Niagara	Boston	Liverpool	9 Nov

Départs d'Europe.

Arctic	Liverpool	New-York	19 Oct
Africa	Liverpool	New-York	22 Oct
Franklin	Havre	New-York	26 Oct
Europa	Liverpool	Boston	29 Oct

CANDIDATS.

CANDIDAT INDEPENDANT,
Collecteur de Taxes.

HENRY PEYCHAUD, Collecteur des taxes d'Etat dans le deuxième district, est candidat à la réélection. 6 oct

ASSESSEUR.

FRANCIS TURNER, le titulaire actuel, se présente à la même place et se présente respectueusement devant le peuple. L'élection aura lieu le 7 novembre 1853.

Pour Troisième Justice de Paix.

RICHARD RICHARDSON, actuellement Troisième Justice de paix, est candidat à la même place.

FRANCOIS CALONGNE, Quatrième Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans, est candidat pour une réélection.

GREFFIERS.

W. F. BEDLOCK est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

W. A. NOTT est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

THOMAS GILMORE, Greffier de la Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, est candidat à la même place.

JOHN B. BARON,
Greffier actuel de la Cinquième Cour de District
EST CANDIDAT
Comme Greffier de cette Cour.
L'élection aura lieu le 7 novembre 1853.

INSTITUTIONS.

INSTITUT DE [illegible], No 252, RUE DU CAMP.

Ou Ecole et Pension françaises et anglaises de Jeunes Demoiselles.

CETTE Institution à laquelle la Législature a accordé des privilèges universitaires, est sous la surveillance immédiate du Dr et de Mme MACAULAY, secondés par d'habiles professeurs ayant de l'expérience dans l'enseignement. Une dame de Paris demeure avec la famille, et les jeunes demoiselles qui viennent à la Nouvelle-Orléans pour étudier les langues modernes et achever leur éducation se trouveront, dans cette Institution, les plus grands avantages. Il y a, dans l'établissement, outre les branches d'une complète éducation anglaise, des écoles de grec et de latin. On peut obtenir des circulaires contenant les conditions, etc, en s'adressant, en personne ou par lettre, à l'un des principaux.

COLLÈGE DE LA LOUISIANE
Actuellement situé dans la paroisse St Jacques au siége de l'ancien Collège Jefferson.

PRESIDENT:—LOUIS DUFAU.
VICE-PRESIDENT:—C. C. BISHEE, A. M.

CONVAINCU après une longue et décisive expérience qu'il est à peu près impossible d'obtenir dans un collège composé d'externes les mêmes résultats qu'on aurait avec des pensionnaires, éloignés des distractions et de la dissipation d'une grande ville, [illegible] établir un collège que l'institution de la paroisse [illegible] les pensionnaires trouveront [illegible] magnifiques bâtiments [illegible] parents et tuteurs [illegible] la campagne, le Président du collège a décidé à transporter son établissement à la paroisse St Jacques.

L'ouverture des classes a eu lieu le 1er septembre. Les parents et tuteurs qui auraient des élèves à envoyer au collège sont prévenus qu'à chaque arrivée des bateaux qui font le service de la côte il y a au bas du landing du collège des personnes chargées de recevoir les élèves qui désireront venir.

Le Président du collège, qui abandonne en ville un établissement où il était parvenu à réunir 227 élèves dans l'espace de six mois, compte toujours sur le bienveillant patronage des familles de la Louisiane.

CONDITIONS.

PRIX DE LA PENSION: $60 PAR TRIMESTRE
Raccommodage et Blanchissage, $3.

Les livres de classe seront fournis par le Collège au prix coûtant.

TROUSSEAU:

12 chemises en mousse, 12 mouchoirs de poche, 12 paires de chaussons, 6 cravates de table, 6 serviettes pour le dortoir, 2 habillements complets pour dimanche, 4 paires de souliers, 1 chapeau, 1 gobelet en argent, 1 couvert en argent, 1 couteau de table, 2 ou 3 matelas, 6 pieds de long, 3 de large, 1 oreiller, 1 paire de draps de lit [illegible], 1 moustiquaire [illegible], Ces derniers objets seront fournis par l'établissement, moyennant huit piastres par an.

Tous ces différents articles devront porter en toutes lettres le nom de l'élève.

Pour de plus amples détails, s'adresser chez MM. Roman & Kernion, 4, Front Levée. 16 sept

FRAISES AU JUS—70 caisses, reçues par les navires Bella Cubana et Sarah Bridge, de Bordeaux, et à vendre par
P. LONGIS & GRATIAA,
27 oct No 20, rue de la Douane

SARDINES A L'HUILE, nouvelle pêche—14 caisses expédiées de 100 de boites chaque, marque [illegible], 10 caisses sardines de 50 grandes boites chaque, marque D. Bordeaux.
A vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
27 oct 20, rue de la Douane

PORTO de Meiseg, reçu par le navire Trenton, de Marseille,
470 quarts Porto doux, à la Courcane, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
27 oct 20, rue de la Douane

MADÈRE—390 quarts, reçus par le navire Gee Lion, ayant droit au drawback et à vendre par
P. LONGIS & GRATIAA,
27 oct 20, rue de la Douane

VIN rouge de Bordeaux—40 barriques vin rouge St Julien et Pauillac;
22 barriques vin rouge St-Estèphe et Margaux,
24 do do Médoc vieux,
24 barriques blanc Sauterne, qualité supérieure,
A vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
27 oct 20, rue de la Douane

VINS XÉRÈS & AMONTILLADO:—
9 quarts de pipes vieux Xerès V P (3),
14 [illegible] de pipes do do
[illegible] de pipes vin Amontillado,
[illegible] do do reçus par le navire [illegible] de Cadix, à vendre par
P. LONGIS & GRATIAA,
20, rue de la Douane

EN débarquement du navire [illegible] de Marseille—100 caisses vin rouge, [illegible] caisses Brucel, à vendre par
P. LONGIS & GRATIAA,
20, rue de la Douane

EAUX DE VIE—Sous [illegible] de la Douane 30 quarts de pipes Cocq Père & fils, cognac, 1[illegible] do [illegible] de do à Bonotta do; [illegible] do [illegible] Cadiz de do du Larronde aux champagne, [illegible] do do do, à vendre par
P. LONGIS & GRATIAA,
20, rue de la Douane

EN débarquement du [illegible], venant de Marseille:
150 caisses eau de fleurs d'oranger
20 barils Vermouth,
20 do Porto doux et sec,
10 do Malaga do,
10 do Madère,
A vendre par J. CLAUZURE,
16 juin 164, rue Royale entre Toulouse et St Pierre

ATTENDU prochainement par le Lucon, venant de Marseille:
[illegible] caisses Vermouth,
20 do Madère,
10 do Malaga,
A vendre par JOHN CLAUZURE,
164, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre
23 sep

Malaga. Malaga.

ATTENDU journellement par la barque Carmen, venant de Malaga, les lots ci-après et à vendre à leur arrivée par les soussignés:
[illegible] caisses raisins M R,
[illegible] demi do do,
[illegible] quarts do do,
[illegible] caisses figues,
[illegible] do amandes sans coques.
P. LONGIS & GRATIAA,
20, rue Douane.

EN magasin et à vendre par les soussignés:
[illegible] barriques de vin rouge ordinaire,
[illegible] do do pour familles,
[illegible] barils blanc,
[illegible] caisses vin rouge Château Malvirade,
[illegible] do [illegible] Madère,
[illegible] do [illegible] supérieur,
[illegible] (1,000 caisses) pour bouteilles d'origine [illegible] vides 23 onces,
[illegible] de 1, [illegible] gallons,
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co
27, rue St Louis

EAU DE VIE—[illegible] quarts Union Vine Yard Propriétors, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co
30 oct 27, rue St Louis

HUILE D'OLIVE—[illegible] paniers huile (12 bouteilles de 24 onces) et [illegible] paniers huile [illegible] de la marque [illegible] à Grasse, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
29 oct 27, rue St Louis

EN débarquement du navire [illegible], capitaine Morrell, venant de Bordeaux, [illegible] aux consignées:
30 barriques bon vin [illegible]
PAUL JUGE FILS & Co,
21 oct 27, rue St Louis

50 BOITES [illegible], à vendre par [illegible] et St-Philippe

---

A LOUER—[illegible] rue [illegible] Lafayette [illegible] Le haut [illegible] un hôtel de [illegible] et la rue-de-chaussée pour un [illegible] et des magasins.

Un magasin à un étage, rue de la [illegible] près de l'enseignure Gravier.

Trois magasins en briques, [illegible]

Possession en sera donnée [illegible]
S'adresser à EDW. [illegible]
16sept—3pe

A LOUER.

Le haut de la maison rue Royale, No 1[illegible], entre St-Louis et Toulouse. [illegible]
S'adresser à Edwd SHIFF & Co.,
[illegible] oct—3 p e 129, rue de la Commune

A LOUER.

La maison et ses dépendances, autrefois la résidence de feu juge Gilbert Léonard, [illegible] rue de l'Hôpital, entre Dauphine et Bourgogne. On en donnera possession le 1er octobre prochain. S'adresser à EDWARD SHIFF & CO,
17sept—3pe No 129, rue de la Commune.

A LOUER—Le 2me et 3me étage du magasin No 69, rue du Canal, entre Camp et Magasin. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. S'adresser à ISAAC SAWIN,
15 sept [illegible]

A LOUER—La maison à [illegible] et avec mansardes, No 166 rue [illegible]. La moitié d'une maison dans [illegible], entre Claiborne et Roman. Possession [illegible] immédiatement. S'adresser à
LABORDE & XIQUES,
19 sept 27, rue de la Commune

A LOUER.

Le rez de chaussée du magasin situé rue de Chartres, entre Bienville et Douane, No 47. Livrable le 1er novembre prochain.
S'adresser sur les lieux. 27sep—

MAISON A LOUER.

UNE maison commode dans la rue Edward, entre Constance et Annonciation, avec toutes les dépendances nécessaires, chambre à bain, hydrant, jardin de fleurs, &c., convenant à une petite famille. Possession en sera donnée le 15 octobre.
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co.
3 oct 17 et 19, rue St Louis

A louer.

UNE superbe maison située rue Toulouse, No 23, entre Chartres et Levée, avec toutes ses dépendances, consistant en un grand magasin au rez de chaussée avec un entresol, au 1er étage, 4 grandes chambres avec cabinet au second étage, 5 chambres dans le 3e do; le tout avec des cheminées et plusieurs cabinets, une grande cour carrelée en pierres carrées sur une profondeur de 127 pieds avec water works et une grande citerne, cuisine haute en brique et un grand magasin à côté. Pour les conditions s'adresser à J. H. CURIEN,
15 aout encoignure Condé et Dumaine

A LOUER—Deux maisons de résidence encoignure des rues Condé et Hôpital, 2d District—Possession sera donnée le 1er novembre prochain. S'adresser à LABORDE & XIQUES,
17oct 27, Commune

A LOUER—Une maison basse, située à Lafayette, encoignure Rousseau et Philippa.
S'adresser à CHARLES CAVAROC,
17oct—1m 30, rue Bienville

A LOUER—Le haut d'une maison, avec cuisine et chambres à domestique, No 20, rue St-Louis. S'adresser au bureau de F. ROUMIEU,
13oct Au-dessous

A LOUER—Un magasin en brique à trois étages, rue du Camp, No 40, entre Commune et Gravier. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. S'adresser à EDWD SHIFF & Co.,
12 oct—3pe No 129, rue Commune.

MAISONS A LOUER.

Les maisons Nos 5, 6, 10 et 12, Maisons Pontalba, rue St-Pierre.

Les maisons et magasins Nos 4 et 13, Maisons Pontalba, rue St-Pierre.

Le magasin No 6, même rangée.

Deux maisons dans la rue Ste-Anne, Maisons Pontalba, Nos 7 et 8.

La grande maison, à l'encoignure Ste Anne et Condé, au-dessus du magasin de marchandises sèches de M. Arnoux.

Le magasin No 12, (Maisons Pontalba), très bien situé pour un magasin d'articles de fantaisie.

La maison No 33, rue Jackson, entre Marais et Villeré.

La maison No 233, rue Ste-Anne, entre St-Claude et Tremé.

La partie supérieure de la maison No 20, rue Condé.

Un magasin en briques à trois étages, No 9, rue Front Levée, entre Ursulines et Hôpital.

Deux maisons en briques à trois étages, dans la rue Madison.

La maison dans la rue St-Charles, connue sous le nom de Tremont House. S'adresser à
EUG. ROCHEREAU & Co,
20 oct 17 et 19 rue St Louis

A LOUER.

UNE superbe maison de résidence située encoignure Royale et Toulouse.

Les appartements viennent d'être complètement réparés et possession peut en être donnée immédiatement.

S'adresser au magasin de T. Moreau, 151, rue Royale. 28oct—

A LOUER—Le haut de la maison No 86, rue Tchoupitoulas, ayant communication avec 3 rez et bien échalandé comme maison de pension. Elle est en très bon état, avec l'eau de water works et une citerne pour recevoir l'eau de pluie.
S'adresser à H. BONABEL,
28 oct enc. Natchez et Tchoupitoulas

A LOUER, à partir du 1er novembre prochain, la belle maison de résidence, à trois étages, ayant deux magnifiques magasins sur la façade et un grand corridor, 20 chambres à coucher dans la partie supérieure et les dépendances. Cette maison est située près du marché aux légumes, Nos 180 et 182, rue de la Vieille Levée et on peut établir des magasins de comestibles, de marchandises sèches, un café et une pension.
Pour plus amples détails, s'adresser à
J. HOBB & Co.
24 oct 12 et 14, rue de la Douane

DOLBEAR.

Académie de tenue des livres et d'écriture, 108, rue du Canal, entre Royale, et Chartres.

CLASSES D'HIVER.

Classes des Dames de 11 à midi.—Classes des demoiselles: lundi, mercredi et vendredi de 4 à 5 1/2 heures du soir.

Classes des jeunes gens, tous les jours de 7 à 8 heures du matin et les mardi, jeudi et samedi de 4 à 5 1/2 heures du soir.

Classes des messieurs de 9 à 10 1/2 h. du matin et de 6 à 9 heures du soir. Succès garanti à tout le monde.

N. B. Les anciens élèves peuvent suivre ces classes gratuitement. RUFUS DOLBEAR,
17 oct 108, rue du Canal

CHEMISES! CHEMISES! CHEMISES!
FRANCIS FABRE & CO.,
(AU COIN DES RUES COMMUNE ET ST-CHARLES, Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.)

Appellent l'attention de leurs amis à leur grand assortiment de CHEMISES DE TOILE ET DE COTON, des dernières modes de Paris. Il y a aussi de meilleurs CHEMISES quant au genre et les prix, et elles les vendront aux prix les plus modérés.

DEPOT DE DRAP DE BILLARD
Des premières Fabriques Françaises.

P. LEVERRIER, rue de CHARTRES, 76, entre Bienville et Conti, informe ses pratiques qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de drap pour billard, et que, d'après un arrangement pris avec les fabriques, il recevra des envois successifs qui maintiendront toujours un plus grand complet son assortiment.

Il annonce aussi que ses prix seront toujours, au plus bas prix de la place. 8oct—

ON DEMANDE A LOUER, pour l'année ou pour la [illegible] saison seulement, de 15 à 20 nègres habitués aux travaux des champs. Les prix les plus élevés seront payés pour de bons nègres, été avec prix d'eux le plus grand soin.
S'adresser au No 47, rue Bienville 12 sep

GRAINS de lin d'Italie—8 barriques graines de lin, grosses et de première qualité, à vendre par
JOS LARATA,
13oct 11, Jefferson, 12, Toulouse

DAMEJEANNES—2,300 dames-jeannes de 5 gallons; 300 do de 3 gallons; 500 do de 2 gallons, et 500 d'un gallon. JOS LARATA,
13oct 11, Jefferson, 12, Toulouse

Chapeaux—Chapeaux.

Chapeaux de soie et de laine de toutes qualités, à vendre par J. M. GOULD & CO.
15oct [illegible] des Magasins.

A VENDRE en magasin par les soussignés,
30 barils Porto,
50 barriques vin rouge ordinaire,
70 barils whiskey Monongahela, Bourbon et Rye,
barils whiskey Tecumseh,
75 paniers anisette sup. 300 do. sardine,
50 paniers anisette supérieure,
200 caisses Curaçao surfin et superfin, gd. modèle,
50 do do do do petit do.
150 do Marasquin surfin et superfin,
75 do Eau verte,
150 do Absinthe de diverses marques,
70 do Kirschenwasser do do.
100 do Liqueurs superfines,
200 do do surfines, 350 do. fines,
60 paniers Champagne de diverses marques,
75 caisses vin Muscat,
75 do Vermouth de la marque de L. Noilly,
375 do Vin rouge ordinaire,
60 do do de qualité supérieure,
200 do Fruits à l'eau-de-vie,
100 do Guignolet, &c., &c., &c.
Madère, Brandy, Genièvre de Hollande, Sherry, Cognacs, Anisette, Marbo, Bitters, Peppermint, par barils, pipes, demi-pipes, quarts de pipes, &c., &c.
DABAN, LABICHE & Co.,
17 fév 45, Vieille Levée

COGNAC, Genièvre, Porto, Champagne, etc.

			1/2	1/4
Jean Louis Superior old Cognac	1795			
Jean Louis	do	1811	40/2	84/4
Maglory	do	1834	28	34
A de Mondore	do	1840		72
J. Laville	do	1842	10	100
Alex de Montezun	do	1840	20	115
J. J. Durand	do	1850	10	14
do	do	1851		28
John Durand & Cie, La Rochelle				5
A L Mauvillé	do		5	26
Alex Seignette	do		33	29
Genièvre, Anchor & Swan	pipes	23		
Porto, F. Durand				415
Vin en barriques, plusieurs qualités	180			
Haut Sauternes, Barrils		40		
Margaux Médoc en caisse		400		
St Julien	do	380		
St Emilion et Haut Talence do		175		
Margaux, Lafitte et Léoville, extra		180		
Château Yquem	do	40		
Absinthe		25		
Muscat		275		
Bouchons		400,000		
Champagne, Bouché fils & Drouet	10 paniers			
do Versenay		25 do		
do Sillery		15 do		
do Star		175 do		
do Crown		50 do		

Petits Pois de Duffa & Co, 400 [illegible] 100 [illegible] boites, Macaroni et Vermicelli, extra [illegible] boites. Eau de vie, Genièvre et Porto ayant droit au drawback.
A vendre par J. & J. TARDOS,
19 oct No. 31, Vieille Levée.

WEBNER & MAILLOT,
No 134, rue des Magasins,
Importeurs de Vins étrangers, Eau-de-Vie, &c, et manufacturiers de liqueurs du pays.
15 sept

ALMANACHS DE LA LOUISIANE
Pour 1854.

A vendre en gros et en détail, chez
VICTOR HEBERT & CO,
10 oct 149, rue de Chartres.

AVIS AUX MARCHANDS.

LES consignés viennent de recevoir par le Empire City,
25 caisses indiennes pour l'automne, dessins nouv.
2 caisses barège noir uni,
4 caisses ALPACCA noir.
Assortiment en magasin pour habitation:—Cotonnades, lowells, kerseys, lindseys, Kentucky jeans, cotonnade du pays et couverte Grenier et autres.
A vendre à bas prix par
U. A. BARRIERE & FRERE,
27 juil 38, rue de Chartres.

CHAMPAGNE — 20 paniers vin de champagne "Anges bleus," 12 bouteilles; 5 paniers vin de champagne "Anges bleus," 24 demi-bouteilles, en débarquement du navire R. R. Sumner, du Havre, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
24 oct 17 et 19, rue St-Louis

G. LAVIE,
5, rue St-Charles, entre Canal et Commune,

A reçu par les derniers arrivages un assortiment complet de Lunettes, ainsi que des verres pour toutes les vues, comprenant: verres neutres des meilleurs et blancs, pour conserver, et convenables aux personnes qui voyagent ou qui habitent la campagne. 20 juillet

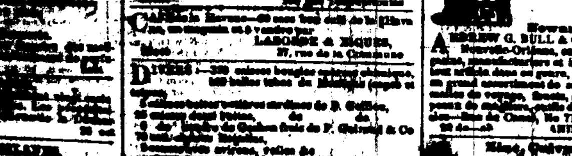

SANGSUES—SANGSUES.
L. PROVOST,
SUCCESSEUR DE H. BOUCOT,
Rue Bourbon [illegible], entre Toulouse et St-Pierre.

28000 SANGSUES Espagnoles et [illegible] [illegible]

SANGSUES.

REÇU par les [illegible]

[illegible] **Représentants.**

Un représentant pour la rive droite de la paroisse d'Orléans;

[illegible] pour le premier district, paroisse d'Orléans;

Trois représentants pour le second district, paroisse d'Orléans;

[illegible] représentants pour le troisième district, paroisse d'Orléans;

Trois représentants pour le quatrième district, paroisse d'Orléans;

Trois représentants pour le cinquième district, paroisse d'Orléans;

Deux représentants pour le sixième district, paroisse d'Orléans;

Deux représentants pour le septième district, paroisse d'Orléans;

Deux représentants pour le huitième district, paroisse d'Orléans;

Un représentant pour le neuvième district, paroisse d'Orléans;

Deux représentants pour le dixième district, paroisse d'Orléans, ci-devant Lafayette;

Un trésorier d'état, un auditeur des comptes publics, un surintendant de l'éducation publique;

Un shérif et un coroner pour la paroisse d'Orléans; quatre assesseurs pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans, à savoir—Un assesseur pour le premier district, un pour le second, un pour le troisième et un pour le quatrième district de la Nouvelle-Orléans, (ci-devant Lafayette) et un pour cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du Mississipi, et pour laquelle les électeurs voteront en se conformant aux lois et relatives actuellement en vigueur;—[illegible] aussi cinq greffiers de Cour à la Nouvelle-Orléans, à savoir—un pour la première, un pour la seconde, un pour la troisième, un pour la quatrième et un pour la cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans; et aussi quatre collecteurs de taxes pour la Nlle-Orléans—un pour le premier, un pour le second, un pour le troisième, un pour le quatrième et un pour cette partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du Mississipi.

Sept Juges de Paix.

Un par les électeurs ayant qualité des 1er et 2me District Représentatif;

Un par les électeurs ayant qualité du 3me District Représentatif;

Un par les électeurs ayant qualité du 4me District Représentatif;

Un par les électeurs ayant qualité des 5me et 6me Districts Représentatifs;

Un par les électeurs ayant qualité des 7me 8me et 9me Districts Représentatifs;

Deux par les électeurs ayant qualité du 10me District Représentatif, ci-devant Lafayette;

Et un par les électeurs ayant qualité de cette portion de la paroisse d'Orléans, sise sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Et un constable pour chaque justice de paix à élire par les électeurs résidant dans les divers precincts des justices de paix, ainsi qu'il est expliqué plus haut.

Le scrutin sera ouvert le jour susdit, depuis 9 heures du matin jusqu'à six heures de l'après-midi, à tels endroits désignés sous la surveillance et le contrôle des commissaires et greffiers nommés par le Conseil des Aldermen de la ville de la Nouvelle-Orléans et par le juge de police pour cette partie de la paroisse située sur la rive droite du fleuve Mississipi.

L'élection devra être conduite et les retours par duplicata devront être transmis au soussigné conformément à la loi.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, ce 9 d'octobre 1853.
14oct J. P. FRERET, shérif.

AVIS
RELATIF A L'ÉLECTION PROCHAINE.

L'ATTENTION des électeurs de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, est appelée sur l'élection des Assesseurs de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, relativement à un malentendu qui existe entre les candidats et les électeurs. Pour obvier à toute difficulté, nous référons à la loi qui y a rapport: voir les actes de 1850, page 132, "Acte pour pourvoir au mode d'asseoir et de collecter la taxe dans cet Etat," approuvé le 21 mars 1850.

Extrait de la section 2. — Les électeurs compétens de la ville de Lafayette y éliront un Assesseur de taxes pour ladite ville.

Extrait de la section 3. — Les électeurs compétens de la ville de la Nouvelle-Orléans éliront trois assesseurs de taxes pour ladite ville.

Section 4.—Il sera élu par les votans légaux de cette portion de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du Mississipi, un Assesseur de taxes pour ladite portion de la paroisse.

En conséquence, les électeurs des 1er, 2me et 3me Districts éliront trois Assesseurs pour la ville de la Nouvelle-Orléans (le 4me District excepté) les électeurs du 4me District éliront un Assesseur pour leur District; et les électeurs de la rive droite du Mississipi en éliront un pour cette partie de la paroisse d'Orléans, l'acte ci-dessus mentionné n'ayant pas été altéré depuis. 28 oct—7 f

OFFICIEL.
MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
28 OCTOBRE 1853.

Conseil Commun—Ville de la Nlle-Orléans.

RÉSOLU, que l'élection qui doit avoir lieu LUNDI, 7 de novembre, à la Nouvelle-Orléans, se tiendra dans les endroits suivants, savoir:

Premier Precinct—A la maison de Cramer encoignure des rues Annonciation et Race—Inspecteurs, John Duggan, Dennis Donnavan, Wm C Holan.

Second Precinct—A la maison de John Henderson, rue Suydes, John W. McDare, Henry Mitchell, F. Cummings.

Troisième Precinct—A la Maison d'Ecole Fulton, rue de l'Annonciation—Inspecteurs, E. F. Wallace, John Berry, Thimoty A. Johnson.

Quatrième Precinct—A la maison de pompe de la compagnie de Jackson No 18, rue Apollon—Inspecteurs, P. O'Donnell, J. W. Folwell, Geo Demeyer.

Cinquième Precinct—A la maison de pompe de la compagnie de Lafayette No 2, rue Tchoupitoulas—Inspecteurs, James Cangoine, A H Bacon, John C. Shannon.

Sixième Precinct—A la maison de la Compagnie des Tuyaux, encoignure des rues Perdido et Carondelet—Inspecteurs, L. I. Newton, James W. Burke, James Stewart.

Septième Precinct—A la maison de O'Donnell, encoignure des rues du Cirque et Poydras—Inspecteurs, John Sullivan, James Coles, James Magenley.

Huitième Precinct—A la maison Anderson, rue St Louis, entre les rues Chartres et Passage de la Bourse—Inspecteurs, W. Sherrier, Théo. Meyer, F. Crevalier.

Neuvième Precinct—A la maison de John A Gallagher, encoignure des rues des Marais et Douane—Inspecteurs, P. Gallagher, Tos Boyle, F Gardiner.

Dixième Precinct—Au café Jefferson, rue de Chartres—Inspecteurs, L Castera, L C Fontenette, F A Devillers.

Onzième Precinct—Au café d'Orléans, rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon—Inspecteurs A Fabre, Armand Déjean, Joseph Naro.

Douzième Precinct—Au café de Basile Moreno, encoignure des rues des Marais et Promenade Carondelet.—Inspecteurs: A Witts, Charles Calongne, Louis Armangaud.

Treizième Precinct—A la maison de Salvador Vicosa, rue St-Philippe, entre les rues Condé et Levée.—Inspecteurs: A J Gauze, John H Alpuente, Edward A Deslonde.

Quatorzième Precinct—Au café de Jayes, encoignure des rues St-Claude et Chemin du Bayou—Inspecteurs: P E Crozat, Fred. De Witt, John K Holland.

Quinzième Precinct—Au café de Joseph Neas, encoignure des rues des Grands-Hommes et des Français—Inspecteurs: R Sheinsader, E Johnson, H Meilleur.

Seizième Precinct—Au café de M. Barre, encoignure des rues Esplanade et Chemin du Bayou—Inspecteurs, A Segat, E Chatlier, F Cousson.

Dix-septième Precinct—A la maison d'école, à Milneborg—Inspecteurs, [illegible] G Erhards, Joseph Meyer, John Jacobs.

Dix-huitième Precinct—A la maison de pompe de la Compagnie de Pompe No 8, rue Mandeville.—Inspecteurs, John Doler, F M Cock, Richard [illegible].

Dix-neuvième Precinct—Au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique — Inspecteurs, Jacob Bokman, F Newman, Geo. Hooper.

Vingtième Precinct—A la maison de B Garen, encoignure des rues Montégut et Casoalco — Inspecteurs, Henry Storm, C W Daley, John Usher.

Vingt-et-unième Precinct—A la maison de Chenevills, encoignure des rues de la Levée et Congrès—Inspecteurs, A Audry, Michael Fritch, M Duns.

Vingt-deuxième Precinct—A la maison de Alsheyer encoignure des rues des Magasins et Ste-Marie—Inspecteurs, W Reed, Patrick Carney, Amb. Ebinger.

Vingt-troisième Precinct—A la maison de Feickisen, encoignure Fourth et Levée—Inspecteurs, Saml Carpenter, R O Smith, Henry Demerus.

Signé, S W DALTON,
Président du Conseil des Assistants Aldermen
J J LUGENBUHL,
Président pro tem du Conseil des Aldermen.
31 oct—7 f

QUARTIER GÉNÉRAL.—Légion de la Louisiane. — Nouvelle - Orléans, le 18 octobre 1853.—Ordre général, No 1.—La Légion paradera en grand uniforme, sur la nouvelle Place d'Armes, Second District, JEUDI après-midi 3 novembre, complètement équipée et préparée pour la revue d'inspection, conformément à l'ordre émané du Quartier Général de la première division. La ligne de brigade se formera à quatre heures précises. On compte sur la plus grande ponctualité.

Le colonel Eisholz détachera une compagnie de son régiment qui aura l'ordre de fermer les portes de la Place d'Armes à trois heures, et de la tenir libre jusqu'à la formation de la ligne. Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du Brigadier Général,
H. W. PALFREY,
31oct J. O. KATHMAN, Aide-de-Camp.

QUARTIER GÉNÉRAL—Légion de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 28 octobre 1853—Ordre général No 1—Les nominations suivantes ont été faites dans l'Etat major de brigade:

T F Chatry, Inspecteur de brigade;
J C Kathman, Aide-de-Camp;
A B Griswold, do do
Raphaël Toledano, do do
Charles E Lyone, Quartier-Maître;
C L C Dupuy, Payeur;
Theo Dudebouts, Chirurgien.
Ils seront obéis et respectés comme tel.
Par ordre du brigadier-général PALFREY.
CHATRY,
31oct—10t Inspecteur de brigade

F. JAUFFROID,
No 62, Rue de Chartres.

REÇU par steamer Star of the South et navire Ashland, de New-York, et par navire Ashland, du Havre,

Laines à broder, patrons et canevas,
Do à tricoter, grise, blanche, chinée et ombrée (fantaisie,
Coton à tricoter, à broder et à festonner.

Un grand assortiment de broderies.

Chemisettes jaconat et mousseline,
Cols Mousquetaires do do,
Cols do do,
Manches do do,
Mouchoirs de poche, unis et brodés,
Dentelle brodées, [illegible],
Do anglaises et imitation Valenciennes.

Garnitures pour Robes et Manteletes.

Galons soie à boutons, [illegible],
Velours à la [illegible],
Serpentine laine et [illegible],
Garnitures boutons [illegible].

Bonneterie.

Bas cachemire blancs et noirs,
Do coton do do,
Do [illegible] pour enfants, blancs et couleur [illegible],
Chaussettes [illegible], écrues et [illegible].

Ganterie.

Gants laine, soie et cachemire,
Do chevreau et agneau,
Do [illegible] pour dames et enfants,
Do en mousseline et filet.

Aussi un grand assortiment de nouveautés et d'articles de fantaisie.

Dépôt de corsets français sans coutures. 5 sep

F. JAUFFROID.
No 62, Rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages, un assortiment d'articles de luxe et d'utilité:
Tels que: Peignes écaille, [illegible]
[illegible]
Porte-monnaie de [illegible]
[illegible]

[illegible] Chapeaux, Casquettes, [illegible] des meilleures marques. [illegible]

POUR [illegible]

ON [illegible]

L [illegible]

[illegible] de Thomaston. [illegible] Cherokee, 3,000 barils [illegible] en très bon ordre, en dépôt et à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
Enc. St-Louis et Robertson

CHERRY PECTORAL
DE AYER.

Il croit sur le bord du fleuve; les fruits de [illegible] et les feuilles de [illegible] ont été employés pour le remède.

[illegible]

POUR L'INFLUENCE ET LA COQUELUCHE.

Nashville, Tenn., 26 juin 1851.

Monsieur,—J'ai employé, à diverses reprises, votre CHERRY PECTORAL [illegible]

JAMES GLOVER.

Nous certifions que [illegible]
M. McGINTY, [illegible] Nashville Whig.
J. M. ZIMMERMANN, apothicaire.

POUR UNE PULMONIE.

Pittsburgh (Pa.) 25 février 1851.

Mon cher Monsieur,—[illegible]

Je suis, avec reconnaissance, [illegible]
JAMES M. CANDLESS.

Voici une des nombreuses guérisons de l'asthme, dues au Cherry Pectoral:

ALBANY (N. Y.) 17 avril 1849.

Au Dr Ayer, Lowell—Mon cher monsieur,—Je souffrais de l'asthme depuis [illegible]

GEORGE S. FARANT,
Marchand [illegible]

Lettre de Edward Hitchcock, D. D., LL. D. des président du collège de Amherst.

A M. J. C. Ayer—Monsieur—J'ai employé votre CHERRY PECTORAL pour les bronchites [illegible]

EDWARD HITCHCOCK.

Amherst, 12 sept. 1849.

Parmi les personnes distinguées qui ont recommandé cette préparation comme la meilleure médecine, pour les affections pulmonaires, nous citerons:

Le président Perkins, Collège médical du Vermont.
Le prof. Hillman, College Yale.
Le prof. Valentine Mott, New-York.
Le prof. Cleaveland, Collège médical de Bowdoin.
Le prof. [illegible], Collège médical de l'Ohio.
Le Journal Canadien de science médicale.
Journal de médecine et de Chirurgie de Boston.
Revue Médicale de Charleston, Car. du Sud.
Reporter Médical de New-Jersey.
L'hon. Henry Clay, Sénateur des E.-U.
L'hon. Geo. P. Marsh, Amb. des E.-U. [illegible].
Le gén. Emanuel [illegible], Président du Chili.
Le Révd. Edward [illegible], Lord [illegible] de Toronto.
Le Révd. Dr. Lansing, de l'Egl. Méth. [illegible].
L'Archevêque Purcell, Cincinnati, Ohio.
Et un grand nombre d'autres personnages distingués à l'étranger.

Le CHERRY PECTORAL guérit non-seulement les affections pulmonaires les plus dangereuses, mais c'est le remède le plus agréable et le plus sûr que puissent employer les familles [illegible]

Préparé et à vendre par James C. Ayer, Apothicaire et Chimiste, Lowell, Mass.

A vendre par J. WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres. Agents pour la vente en gros et en détail. Et par les pharmaciens en général. 1sept—3mfpe

SALSEPAREILLE DE SAND.
EN QUARTS DE BOUTEILLE,

Pour la purification du sang, la guérison des scrofules, du rhumatisme, des ulcères opiniâtres, la dyspepsie, des boutons de fièvre, des érysipèles, des pustules, de la bile, des maladies mercurielles, des [illegible], des maladies de la peau, de la maladie de foie, des bronchites, de la consomption, des maladies des femmes, de la perte d'appétit, de la faiblesse générale, &c.

CETTE préparation renferme toutes les vertus fortifiantes de la racine de salsepareille [illegible]

[illegible]

Témoignages importants.

Oxford, Caroline du Nord, 9 juin 1852.

A MM. A. B. & D. Sands—Messieurs, [illegible]

Préparés et à vendre en gros et en détail par A. B. & D. SANDS, pharmaciens et chimistes, 100 rue Fulton, [illegible] New-York. [illegible]

A vendre par: Stebbins & Co; J Wright & Co; H Kennedy & Co; F. Duconge, Nlle Orléans; [illegible]

ESSENCE DE GINGEMBRE de la Jamaïque DE F. BROWN.

CETTE essence est une préparation d'un mérite rare. Les vertus en sont inappréciables pour les diarrhées ordinaires, les commencements de choléra; [illegible]

AVERTISSEMENT.—Assurez-vous de l'authenticité de l'Essence qui n'est préparée que par F. Brown, à son dépôt de produits chimiques et pharmaceutiques, au coin des rues Cinquième et Chestnut, Philadelphie, à vendre par tous les pharmaciens bien connus aux Etats-Unis.

En vente chez J. WRIGHT & Co 151, rue de Chartres. 11 déc—1an

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE,
No. 98,
Entre les rues Perdido et Poydras.

CET établissement [illegible] Drs. A. MERCIER, No 139, rue de Condé, et J. A. BRADBURY, 87 [illegible].

Chambres pour les personnes [illegible] et personnes de couleur [illegible]

Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à l'établissement.

Les ordonnances des médecins sont exécutées avec soin. [illegible] juil

Eaux de vie sous les clefs de la Douane.

COGNAC—20 1/4 et 30 1/8 Pinet Castillon & Co, 20 1/4 et 1/8 J J Dupuy, Henry Mounié & Co.
6 demi pipes Martell,
30 quarts [illegible] Robineau,
3 demi et 20 quarts pipes Melody,
5 demi et 10 quarts Gabriel Bouyer.
LA ROCHELLE—22 demi et 57 quarts [illegible],
4 demi, 20 quarts et 10 huit. [illegible] Charroyer,
38 demi, 180 quarts, 20 huit. United Proprietors,
30 barils Comte Martin,
5 quarts et 10 huitièmes Marcel,
BORDEAUX—60 quarts et 27 huitièmes Bouyet Jeune,
11 quarts et 7 huit. St George,
7 quarts J J Dupuy.
14 oct THOMAS PINET & Co.

VINS—625 barriques vin rouge,
120 do vin blanc,
80 barils de do
1500 caisses vin rouge,
80 quarts Port wine,
40 quarts Madère,
40 demi pipes vin de Catalogne,
DIVERS.—10 pipes Holland gin [illegible],
3 boucauts rum Jamaïque,
100 caisses vermouth,
20 do absinthe, E Pernod,
20 do Kirsch,
30 do Bourgogne, Clos Vougeot,
100 paniers champagne Poulet,
200 do do Xr Dufaure,
50 do do Grandjean,
Sardines, dames-jeannes, bouchons, [illegible], &c.
14 oct THOMAS PINET & Co.

SARDINES A L'HUILE—[illegible] caisses [illegible] quart boites de la marque Dubos, en débarquement et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
20 oct—6f 13 et 15, rue St-Louis.

VINS de Bordeaux et de Marseille—[illegible] barriques, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
20 oct—6f 13 et 15, rue St-Louis.

VIN BOURG de vin blanc—100 barils, en magasin et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
20 oct—6f 13 et 15, rue St-Louis.

VIN blanc—300 barils Haut Sauternes vieux, en magasin et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
20 oct—6f 13 et 15, rue St-Louis.

VINS EN CAISSES—1000 caisses, en magasin et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
20 oct—6f 13 et 15, rue St-Louis.

FRUITS au jus—[illegible] caisses fruits assortis au jus, en magasin et à vendre par
O. VALETON & Co.,
26, rue Tchoupitoulas.

VIN ROUGE—100 barriques vin de Bordeaux, 100 barriques vin de Bergasse,
1200 caisses St.-Julien,
100 do Château Margaux,
120 do Léoville.
A vendre par O. VALETON & Co.,
26, rue Tchoupitoulas.

HUILE D'OLIVE—200 paniers en grandes et demi bouteilles, marque Aimé Chabert, à vendre par O. VALETON & Co.,
20 oct 26, rue Tchoupitoulas.

SARDINES, CONSERVES, etc., etc., 6000 boites, demi et quart de boites,
300 boites champignons à l'huile,
200 do cape do,
200 do [illegible] do,
200 do truffes do,
270 demi et quart de boites [illegible]
20 oct [illegible]

W[illegible]—125 [illegible]
[illegible]

BOUTEILLES—[illegible] pour Madère, [illegible] à vendre par
C T BUDDECKE & Co,
100 rue Tchoupitoulas

DAMES-JEANNES—[illegible] dames-jeannes de 1, 2, et 3 gallons, à vendre par
C T BUDDECKE & Co.
100 rue Tchoupitoulas

CARDES [illegible] [illegible] de Havre, en magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
27, rue de la Commune

DIVERS—300 caisses bougies [illegible], [illegible] de Marseille [illegible]
[illegible] sardines de B. Guillaux,
[illegible] de Gaston [illegible] de F. Guiraud & Co
[illegible]
A vendre par BRUGUIERE & Co
21 sept 62, rue Bienville

GUTTA PERCHA et la gomme élastique, Tuyaux et feuilles [illegible], [illegible]
[illegible]
Tuyaux de do.
[illegible]
20 oct H. BONABEL, droguiste, enc. [illegible] et Tchoupitoulas

---

[illegible] TESTIMONIAL [illegible]

[illegible] VERMIFUGE [illegible]

TÉMOIGNAGE DES MÉDECINS.

Nous, soussignés, ayant fréquemment prescrit un médicament préparé par John Winer, de cette ville, désigné sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN, et bien convaincus de son efficacité, le recommandons au public [illegible]

G. O'REILLY.
Licencié du C. R. des chirurgiens, de Londres, &c.
G. W. DICKINSON.
Membre du C. R. des chirurgiens, d'Londres, &c.

Lettre du Rév. J. Flanagan, de Dindrock, C. W.

Monsieur J. Winer, J'ai fait l'essai de votre Vermifuge [illegible]

JOHN FLANAGAN.

Les médecins emploient le Vermifuge de Winer, parce qu'ils connaissent ce qu'il [illegible]

Vendu en gros et au détail, aux agents de [illegible]
J. WRIGHT & Co.
1 jan—1 an. 151, rue de Chartres

AMER DE MORTIMORE
Pour la purification du sang.

PRIX ....UNE PIASTRE.

CE précieux remède est plus connu [illegible]

CALMER LES NERFS.

Les médecins les plus distingués le prescrivent comme le meilleur remède.

POUR LA PURIFICATION DU SANG.

[illegible]

PRIX ....$1 la bouteille.

A vendre par W. V. ALEXANDER & Co, Propriétaires, No. 1, rue Barclay, (Astor House), New-York.

[illegible]

GUÉRISON DES RHUMATISMES

[illegible]

REMÈDE DE MORTIMORE.

[illegible]

A vendre par J WRIGHT & Co.
Et par E. MACPHERSON, No 20, rue du Camp, N.O.

MALADIE DE FOIE
DYSPEPSIE,
JAUNISSE.
FAIBLESSE CHRONIQUE OU NERVEUSE,
MALADIE DE L'ASIE ET
TOUTES LES MALADIES
PROVENANT DES DÉSORDRES
DU FOIE ET DE L'ESTOMAC

TELLES que constipation, hémorrhoïdes, [illegible]

Les maladies [illegible] sont guéries par les
Célèbres Amers Allemands
du Dr. HOOFLAND,
préparés par le
Dr. C. M. JACKSON,
No 120, rue Arch, Philadelphie.

[illegible]

Autres preuves.

[illegible]

[illegible]

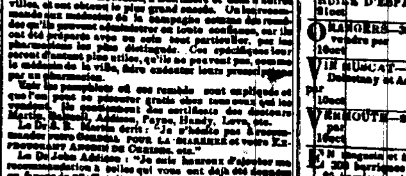

STABLER'S ANODYNE CHERRY EXPECTORANT.
(Expectorant Anodin de Cerises.)

CE remède est recommandé en toute sûreté aux [illegible]

CORDIAL DE STABLER
POUR LA DIARRHÉE.

C'est un mélange agréable, composé d'après les règles de la Pharmacie [illegible]

[illegible]

E. H. STABLER & CO, Pharmaciens en gros, No 120, rue Pratt, Baltimore.
Agents: J. Wright & Co, 151, rue de Chartres, N. O.
F. Kalbach, Lafayette.

MAGASIN DE SELLERIE
DE
Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co, No 15, rue du Canal Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magasin, manufacturiers et importeurs de [illegible]
[illegible]
ANDREW G BULL & Co.

Mèches, Outils, [illegible]
L. F. DELAMARE,
Rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine.

ENTREPREND [illegible]

Travaux de [illegible]

Couvertures en zinc garanties vingt ans sans réparation.

[illegible]

[illegible] *Nlle-Orléans, 27 oct [illegible]*

[illegible] Bureau du Recorder du Premier District.

Nlle-Orléans, 1er octobre 1853.

AVIS est donné que les listes d'enregistrement du Premier District (ancienne deuxième municipalité) sont maintenant déposées au bureau du Secrétaire du Conseil des Assistants Aldermen, City Hall, et peuvent être consultées tous les jours, excepté le dimanche, à partir de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
1oct—1m J. WINTER, Recorder.

ENCANS DE NEW-YORK.

LES consignés reçoivent par le steamship Daniel Webster et le navire Andover, de New-York, un grand assortiment de marchandises [illegible] Ce sont les marchandises anglaises et françaises qui seront vendues au-dessous de leur valeur réelle. MICHON & RABBAT,
21 oct 21 rue des Magasins

GROCERIE A VENDRE.

Un magasin de grocerie bien achalandé, situé à l'encoignure de la promenade Carondelet et de la rue Marais, est offert en vente à des conditions raisonnables; le propriétaire voulant entrer dans un autre genre d'affaires.
17oct—1m

A vendre à l'amiable pour cause de départ.

Une GROCERIE STORE, très bien achalandée, située encoignure Marigny et Casmière. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
19oct—1m

A vendre pour cause de départ.

UNE GROCERIE bien assortie et bien achalandée sera vendue à l'amiable. Pour les conditions, s'adresser encoignure St Pierre et Marais. 5oct—1m

M. LANTEN,
Horticulteur de Paris,
Rue de Chartres, No 184, maisons Pontalba,

A l'honneur d'appeler l'attention des amateurs de beaux jardins, ayant fait dix ans d'études dans le jardin botanique, élève et envoyé de Paris, directeur en chef du Jardin des Plantes. M. Lanten entreprend toute espèce de jardin d'agrément, la taille des arbres fruitiers et arbustes de tout genre; il se charge également de la décoration des maisons, de [illegible], et généralement de tout ce qui concerne son art. 1oct—3m

Reçu par les derniers arrivages du Nord.

150 CAISSES brodequins chevillés pour hommes,
70 caisses brodequins chevillés pour femmes, à vendre à bon compte par
G. P. BLANCAND,
21 oct encoignure Dumaine et Royale

Russets—Russets—Russets.

70 caisses Russets de diverses qualités, reçues directement des fabriques et à vendre à bon marché par G. P. BLANCAND,
Encoignure Dumaine et Royale

Bottes, Souliers et Brodequins et Chapeaux.

En magasin un très bel assortiment des articles ci-dessus et 300 caisses en débarquement des navires March, [illegible] et W. Lord, convenables au commerce de la ville et de campagne. A vendre à des conditions libérales par G. W. DUNBAR,
10 oct 1, rue des Magasins

EN débarquement du navire Lucon, de Marseille, 75 barriques vin rouge Bergasse; 60 caisses vermouth de Noilly; [illegible] de kirschwasser; 100 paniers huile d'olive de Plagniol de 12 bouteilles; 50 do do do de 24 1/2 do; 100 caisses olives verdales; 100 do capres fines; 50 do cornichons; 10 do variantes; 50 do anchois à l'huile; 50 do amandes assorties, à vendre par
NUMA LACOSTE,
20oct 147, rue Royale

PORCELAINES! PORCELAINES! — 20 caisses porcelaine unie et dorée, pour faire diverses assignations, à vendre par
BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée

DAMES-JEANNES—1000 dames-jeannes de 3 gallons, 100 do de 2 gallons,
300 do de 1 do, en débarquement du navire Sumner, venant du Havre, à vendre par
J. B. PREAU & Co,
20 oct 31 et 33, rue Gravier

CHAMPAGNE—40 paniers champagne de la marque de "La Clef" grandes et demi bouteilles, en débarquement du navire Sumner, venant du Havre, et à vendre par J. B. PREAU & Co.,
31 et 33, rue Gravier

SARDINES—20 caisses sardines en demi boites, de la marque [illegible],
2 caisses sardines en grandes boites, de Jh Peneau, en débarquement du navire [illegible], venant de Bordeaux, et à vendre par
J. B. PREAU & Co,
20 oct 31 et 33, rue Gravier

VINS FINS—80 caisses château Lafitte,
80 caisses Château Margaux,
50 caisses vin Sauterne,
15 barils Haut Barsac,
1 fouillette vieux Madère, à vendre par
BERNARD TURPIN,
20, Vieille Levée

COGNAC! COGNAC!—14 quarts cognac d'Artigues 1825, sous les clefs de la Douane,
10 quarts même marque, 1825 en magasin,
10 quarts do do,
8 quarts [illegible] do 1848,
BERNARD TURPIN,
20, Vieille Levée

CACAO! CACAO!—30 sacs [illegible] caracas, à vendre par BERNARD TURPIN,
20, Vieille Levée

PAPIER! PAPIER!—80 [illegible] rames papier à écrire, [illegible], à vendre par BERNARD TURPIN,
20, Vieille Levée

80 Caisses Bas et Chaussettes.

REÇU à vendre à bas prix par les soussignés, 80 caisses bas et chaussettes d'Allemagne, dans [illegible] de douane depuis [illegible] pour la manufacture de [illegible] Les acheteurs trouveront un avantage à visiter notre magasin avant d'acheter ailleurs.
MICHON & RABBAT,
15oct 21, Magasins.

BISCUITS DES MARQUES CHAMBERS DE HUNTLEY & PALMER.

[illegible] biscuits, particulièrement adaptés pour les desserts, [illegible] et à [illegible]

MM. C. RAYMOND, DUNTEN & RENT, FAUKES & NORMAN, R. M. McALPIN, D. GOVANNA Co.
15 oct

FROST & Co.,
Rue des Magasins, No 10, Nlle-Orléans.
OFFRENT EN VENTE
BOTTES,
CHAPEAUX,
SOULIERS,
Convenables pour le commerce de la campagne et les plantations. 15 juil—6m

Manufacture de Sirops et Candis.
JOHN WINSON,
Confiseur et Distillateur,
No 28, rue de la Vieille Levée.
VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.
15 fév—3m—ch.

D. BORNIO Jr.,
Marchand Commissionnaire et Importeur
[illegible]
RUE GRAVIER, No 34.

John Hall, [illegible] W. M. Hodd,
HALL & RODD,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
No 1, Front Levée, Nlle-Orléans

VOORHIES, GRIGGS & CO.,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
No 15, RUE TCHOUPITOULAS,
NLLE-ORLEANS.
A. P. Voorhies,
[illegible] R. Griggs. 1 juillet

URIAH A. POLLARD & Co.,
No. 76, rue du Canal, entre Chartres et Levée,
NOUVELLE-ORLÉANS.
IMPORTATEURS DE QUINCAILLERIE,
Parfumerie, Brosserie, Jouets, Peignes, Articles de Fantaisie.

B. TALAMON,
Seul agent de la marque d'eau-de-vie Hazar Brévet 1809 et 1831.
21 sep 148 et 166, rue Royale.

L. MAJESTE,
Commissionnaire et Importateur,
Vins Bordeaux et Marseille, Cognacs, Liqueurs, &c, &c.
No 115, rue de Chartres,
do—ah Entre St Louis & Conti.

CIGARETTES—27,000 paquets, des marques Sol, Minerva et Espinola;
RIZ de la Caroline—120 boucauts,
CACAO—300 sacs Guayaquil et Lima,
AMANDES—[illegible] caisses amandes écorcées,
NOIR ANIMAL—[illegible] barils superfin, Philadelphie,
ANISADO de Malloras en pipes, barils et dames-jeannes,
BOUCHONS—[illegible] balles bouchons,
GRAINE D'ANIS—3 sacs,
TARRAGONA OPORTO—3 pipes et 6 1/2 pipes,
HUILE D'ESPAGNE—[illegible] jarres, à vendre par
B. VALLS, 73 rue des Magasins

ORANGES—[illegible] grands pieds d'orangers [illegible] à vendre par JOSEPH LANATA,
11, Jefferson, 12, Toulouse

VIN MUSCAT—[illegible] caisses, marques Frontignan, Debernay et Anseldy et marque Guigne, à vendre par JOSEPH LANATA,
11, Jefferson, 12, Toulouse

VERMOUTH—800 caisses marque Noilly, à vendre par JOSEPH LANATA,
11, Jefferson, 12, Toulouse

EN magasin et à vendre par le soussigné;
[illegible] barriques vin rouge bon ordinaire,
35 barriques vieux vin,
20 barils vin blanc,
300 caisses vin rouge,
100 do do blanc,
[illegible] do Madère,
25 do kirsch,
50 do Fruits à l'eau-de-vie,
30 balles [illegible], de [illegible],
15 do do do [illegible],
[illegible]
A vendre par PAUL LACROIX,
18 oct 12, rue Toulouse

A vendre en débarquement du navire Montréal, venant de Bordeaux:
112 barriques vin rouge St-Julien, Médoc,
7 do do blanc Haut Sauterne,
70 barils do do do,
25 caisses de 12 paniers cordiaux à l'eau-de-vie,
25 do do [illegible] do,
Par E. LAMBERT,
31oct 62, rue des Magasins

EN débarquement du navire Montréal, venant de Bordeaux:
300 caisses vin rouge St-Julien Médoc,
60 do do Margaux Médoc, 1844, en bouteilles et demi bouteilles.
2 caisses capsules étain, diverses qualités, pour bouteilles.
35 caisses fruits au jus assortis.
A vendre par HENRY VALETON,
31 oct 30, rue St-Louis

A VENDRE par les soussignés—100 paniers champagne de première qualité, 1 leur marque, ayant droit au drawback.
19oct RICHARD, ALDIGE & Co.

ARTICLES pour le marché mexicain, en drawback, à vendre par les soussignés:
4 caisses [illegible],
4 do [illegible]
1 do [illegible]
10 oct RICHARD, ALDIGE & Co.

BEURRE—[illegible] beurre de Goshen, marque de [illegible] et Co, en boites de 12 demi-livres, à vendre par BRUGUIERE & Co,
17 oct 16, rue Bienville

CIGARES—70,000 cigares à vendre par
BRUGUIERE & Co.
17 oct 16, rue Bienville

TABACS—[illegible] balles tabac Madagascar [illegible], première qualité, pour [illegible], à vendre par BRUGUIERE & Co,
17 oct No 16 rue de la Douane

BOUGIES—[illegible] boites bougies [illegible] à vendre par BRUGUIERE & Co,
17 oct No 16 rue de la Douane

SARDINES—[illegible] caisses boites entières, marque de Guillaux, [illegible], marque B. Guillaux, à vendre par BRUGUIERE & Co,
17oct No 16 rue Bienville

25 BARILS Terrines, à vendre par
P. CUSACHS,
Enc. Royale et St-Philippe.

AVIS JUDICIAIRES.

[illegible] Succession de Louis Bailly Blanchard.

DEUXIÈME COUR du District de la Nlle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la [illegible] et à toutes autres personnes qui cela peut concerner, [illegible] dans dix jours à dater de la présente publication, la raison pour laquelle le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds [illegible] distribués conformément audit compte, et les [illegible] testamentaire [illegible] de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la Cour. THOS. C. POOLE,
26 oct—3m10 Greffier

Succession de Robert Elliot.

DEUXIÈME COUR de District de la Nlle-Orléans—Attendu que John McCloon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Robert Elliott, décédé intestat;—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déclarer, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. GASPARD JAMES,
26oct—3m10 Député Greffier

AVIS.

LES personnes qui ont acheté des terres dans les derrières de la ville de la Nouvelle-Orléans, des héritiers de Joseph Chalon, [illegible] de Pontalba, [illegible] la Banque de Canal
en vertu d'un jugement rendu par la Cour de Paroisse de la Nouvelle-Orléans le 12 janvier 1846, dans l'affaire de Pontalba et autres contre R. Copeland et autres, peuvent faire confirmer leurs titres, à des conditions raisonnables, en s'adressant au soussigné avant le 1er novembre prochain.

[illegible] prêt à prouver aux personnes intéressées, par des titres et plans, que les terres en question n'ont jamais appartenu à Joseph Chalon, mais à Joseph Chalon et Marie Elizabeth Desruisseaux, sa femme, qui, à la mort de son mari, en 1808, devint seule propriétaire de cette terre et en 1810, époque de sa mort, les légua à ses héritiers de qui le soussigné tient ses titres.
JOHN ARRONSMITH,
26juil—1d pp jusq 1er nov 65 Bank Place

PERDUS OU EGARÉS, les coupons d'intérêt suivants de l'Association Consolidée des Planteurs, lesquels coupons sont échus le 31 décembre 1852:
A, No 63, 63, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512 et 513, de $32 50 chacun.
B, No [illegible], 570, 515, 516, 517, 518, 519, 520 et [illegible] de $50 chacun.
Une récompense libérale sera donnée à la personne, qui les trouveront les remettra à E. J. FORSTALL,
10sep—1m

RUBANS, RUBANS GALONS.
Th. MOREAU,
ENCOIGNURE ROYALE ET TOULOUSE,

FERA dimanche 23 octobre, l'ouverture de ses Galons et Rubans Nouveautés
Le choix [illegible] est considérable et du dernier goût, se composant de:
Rubans, satin de 4 à 20 pen. de broché,
Do nouveautés de [illegible],
Do Goût français écossais,
Do de Pompadour, de gaze chiné,
Do [illegible] Pompadour,
Do do à franges,
Do Taffetas à dents,
Do do Popeau,
Do do Rayé velours,
Do do Écossais,
Do do Feuille de soie,
Do do Guirlande de fleurs,
Do do Bouquet,
Rubans taffetas noir moiré à 5l 4l,
Do do Bords satin,
Do do Lamés,
Do do Bords satin et moiré, &c.
Rubans satin, unis et façonnés,
Velours frappés, unis, de 4 à dents.
21 oct

A. BABBAUD.
Rue de Chartres 40, entre Bienville et Douane.

REÇU par le navire Ashland, du Havre, un beau choix de MARCHANDISES pour hommes, dames, et enfants.

GARNITURES DE ROBES ET DE MANTELETS.

Galons noirs satiné et couleur assortis, en largeur [illegible], Franges noir et couleur, Passementeries, &c.

Boutons, Cordons, [illegible] soie; [illegible] et Cordelières, [illegible]

BRODERIE.

Cols mousquetaires, Guipur point d'Alençon et autres.

Chemisettes, Guimpes, Manches, Bonnets, Pointes, Jupons.

Cols Richelieu, nouveaux dessins.

Cols à point brodés.

Laines de tous genres, chiffonnes, etc. [illegible].

Laines et canevas à tapisserie.

Cols et [illegible] à tapisserie, Crochets pour broder.

BAS.

Bas, Chaussettes, fil d'Ecosse, soie, chinées françaises et anglaises; do pour enfants.

Chemises, [illegible], Bandes, [illegible] [illegible], Gants, [illegible].

Gants Jouvin, [illegible]

Cravates [illegible], [illegible], Mouchoirs fantaisie, [illegible]

Parfumerie fine des meilleures maisons de Paris.

PORCELAINES ET CRISTEAUX.

Vases pour ornement d'Eglises.

Aussi, un assortiment de [illegible], bleues avec filets noirs pour les verres; [illegible] des tailles grandeurs, Vierges et autres de [illegible] etc.

FIL en bobine et peloton, pour machine à coudre:—
Reçu par les derniers arrivages de Liverpool:
10 caisses fil supérieur en bobines, assorties de [illegible];
10 caisses fil supérieur en pelotons, [illegible] de John Milson et fils [illegible], à vendre par O. B. GRAHAM,
25 oct—6 90, rue Gravier

IMPÉRIALES, PLATILLAS, BRETAGNES, et ESTOPILLAS.
[illegible] caisses impériales supérieures 4/4,
[illegible] do do do,
[illegible] do Bretagnes do,
[illegible] do Rouennes do,
A vendre par O. B. GRAHAM,
90 rue Gravier

ASSORTIMENT complet de toiles d'Irlande et d'Ecosse:—
En débarquement et en magasin, reçus par les derniers arrivages de Liverpool:—
Toiles, linons, toiles Tormilley toiles de Courtrai, huge toiles, [illegible], [illegible], damasks, [illegible], napkins, [illegible], toiles de Russie, serviettes, [illegible], [illegible], Nankins, Holland toiles, [illegible], [illegible], Draps, [illegible]. Le tout à vendre aux prix les plus modérés par O. B. GRAHAM,
25 oct 90, rue Gravier

INDIENNES, MOUSSELINES et CHALES pour la saison:—
[illegible] caisses indiennes [illegible], de choix,
[illegible] do do do [illegible],
[illegible] do [illegible]
[illegible] do mousselines de laine, [illegible]
20 balles [illegible] en laine, [illegible]
[illegible], venant d'être reçus et à vendre par
O. B. GRAHAM,
25 oct 90, rue Gravier

983,000 CIGARES DE LA HAVANE des Regalias de Londres, Cazadores, Prensados, Londres, Millars, [illegible], [illegible], [illegible], Cabanas, [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], El Aras, [illegible] de toute qualité, toujours en magasin et à vendre par
D. BORNIO Jr.
30 oct 34, rue Gravier

CIGARETTES de la Havane—15 barils et 47 caisses des marques La Fortuna, Mondro Figaro, Perfeccion, Sol de Cuba, Tres Hermanos, etc., en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr.
30 oct 34, rue Gravier

TABAC en feuilles, de la Havane—[illegible] balles de 1re qualité du Vuelta de Abajo, [illegible], troisième, quatrième et cinquième, de [illegible] et à vendre par D. BORNIO Jr.
20 oct 34, rue Gravier

AVANCES—Le [illegible] des avances libérales au comptant sur le [illegible] le suif, le bœuf, le porc, le beurre et le fromage qui seront consignés à ses bureaux de la Havane. D. BORNIO, Jr,
20 oct 34, rue Gravier

ESCOMPTE—Le soussigné escomptera, au taux le plus bas, les billets de la loterie [illegible] comme qu'ils soient), payés à la loterie de la Havane.
D. BORNIO, Jr.
20 oct 34, rue Gravier

GRAINES DE LIN—25 barils graines de lin, à vendre par P. CUSACHS,
19 oct enc. Royale et St-Philippe

Marseille—Marseille.

EN débarquement du navire San Lino, venant de Marseille—
100 barriques vin rouge de Bargasse,
50 paniers bouteilles vides,
150 caisses vermouth Noilly & Fils,
20 do do marasquin,
20 do eau de fleurs d'oranger,
20 do do verte de Pinset,
20 do kirsch de marque Brunetot & Co.
200 do saldeoma, à vendre par
B. TALAMON,
166, rue Royale

A vendre par les consignés en débarquement du navire Thomas Wright, venant de Bordeaux:
135 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles.
BOYER FRERES,
Enc. Marais et Bienville, 3e district

FRANCE commerce—20 paniers [illegible] en assortiment convenable pour la [illegible], à vendre par C. CARRERE,
Encoignure Condé et Madison.

COUVERTS A FILET, plaqués sur [illegible] d'Allemagne, avec de l'argent pur, à vendre par
C. CARRERE,
Encoignure Condé et Madison.

CAPSULES ANGLAISES—[illegible] de la marque [illegible] F. J., à vendre par
C. CARRERE,
Encoignure Condé et Madison.

COUTELLERIE FINE ANGLAISE—[illegible], à vendre par
C. CARRERE,
Encoignure Condé et Madison.

VERRES pour les [illegible], à vendre par C. CARRERE,
Encoignure Condé et Madison.

En magasin,

150 BARRIQUES vin rouge bon ordinaire,
20 do do do supérieur,
[illegible] do do vieux,
[illegible] do do blanc, Haut Sauterne,
25 [illegible] de do do do,
25 caisses vin rouge St-Julien,
40 do do Château Margaux,
20 do do vieux, 30 do blanc,
20 balles bouchons, pointes, 15 de do,
50 paniers anisette,
75 do absinthe suisse,
50 paniers huile 1re qualité,
15 caisses fruits au jus,
10 paniers vin de champagne,
10 do do [illegible],
10 do de Bordeaux,
150 caisses [illegible] assorties,
20 livres [illegible] de [illegible] à vendre par
ROUQUETTE FRERES,
13oct 147 à 149, rue Royale, enc. Dumaine

F. A. GONSALES,
Marchand de Foin, Maïs, Avoine, etc,
No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville,

A [illegible] avec un assortiment de Fourrage [illegible] à vendre [illegible]

Graines d'Avoine d'Europe.

1000 SACS excellentes graines d'AVOINE, en magasin et à vendre par
F. A. GONSALES,
Front Levée, No 11.

FOIN! FOIN!

1500 BALLES foin de l'Ouest de première qualité en vente au bord à [illegible] à vendre par
F. A. GONSALES,
No 11, Front Levée

MAÏS!

2000 SACS Maïs blanc et jaune de première qualité, à vendre au bord, [illegible]
F. A. GONSALES,
No 11, Front Levée

[illegible]

IMPÉRIALES—Ayant droit au drawback, à vendre par BELVAILLE & MORENO,

---

VENTES [illegible]

[illegible]

TL sera vendu lundi, 14 novembre 1853, à 11 heures A. M., par [illegible] [illegible]

24 Toulouse, 1 [illegible], 1 [illegible], 1 jeunet créole, 1 cheval [illegible]
1oct—1.34

Belle maison [illegible] en briques, à trois étages [illegible] Remparts et Dumaine.
PAR J. A. BEARD & MAY. ENCANTEURS.

SAMEDI, 19 novembre, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, à midi,
UN LOT DE TERRE, situé dans le deuxième district, dans l'Ilet compris entre les rues Rempart, Dumaine, St Claude et Ste Anne, mesurant 32 pieds 9 pouces, 6 lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de façade de 160 pieds [illegible] à la rue Dumaine, entre ligne parallèle. Les améliorations comprennent une maison de résidence en briques à trois étages, couverte en ardoise, contenant 10 chambres, six cabinets, vestibules &c., une cuisine à trois étages en briques, dans la cour, [illegible] [illegible] et ardoise, contenant neuf chambres, lieux d'aisance, cour dallée, hydrant, &c.

71 actions de la Banque des Citoyens [illegible] dans avec la propriété.

Conditions—$4,800 comptant. L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $1,574 60, payable et renouvelable selon la charte de la Banque des Citoyens, le 1er août 1854, avec un [illegible] additionnel de $1 par action, payable sans les ans, pendant 4 ans. La balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an jusqu'au paiement et hypothèque spéciale [illegible]

L'acte de vente pardevant Thos. Layton, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 31 oct

AVIS.

LE bureau de la compagnie Home Mutual Insurance a été transporté du No 20, rue Gravier au No 48, rue du Camp, encoignure Gravier, au même lieu où se trouve la pharmacie de P. L. Macey. JAMES H. WHEELER,
Secrétaire

Agence de la Compagnie du soleil.

Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1852.

CETTE agence assure de nouveau les esclaves et les moulins à coton de la campagne contre l'incendie. L. MATTHEWS,
Agent.

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.

CAPITAL: DIX MILLIONS DE PIASTRES.

FOND de réserve:—Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes les dettes de la Compagnie.
CHS. BRIGGS, Agent.

Compagnie d'Assurance des Négociants,

RUE ROYALE, ENTRE DOUANE ET CANAL.

LA Direction prévient les habitants de la Nouvelle-Orléans [illegible] qu'une succursale [illegible] de cette compagnie, elle vient d'établir un bureau rue des Champs-Elysées, No 12, maison Caldwell. Cette branche de la compagnie, ne [illegible] sera dirigée par les [illegible]
John Pemberton, F. J. Forstall,
W. C. C. Claiborne, F. [illegible],
Alexis Ruelle, G. De Feriet
J. B. DeMunde, Ed. Soulé,
J. Kavanagh.
Cette Branche de la Compagnie entrera en opération le 3 du courant.
JOHN PEMBERTON Président.
Nlle-Orléans, le 28 avril 1853.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
JOSEPH PEYTEL

A l'honneur d'informer ses clients et le public en général qu'il [illegible] son commerce de son nouveau magasin, 223 rue de Chartres, entre Douane et Canal. [illegible] avant [illegible] à des prix courants les articles suivants:

Montres en or et argent, des meilleures fabriques d'Angleterre et de Suisse.

Bijouterie française, allemande, américaine et anglaise.

Un magnifique assortiment de diamants, broches, épinglettes et bouclés d'oreilles.

Pendules bronze et marbres, avec et sans garniture. Enfin, tout ce qui compose un assortiment complet de bijouterie et horlogerie.

Il a joint à son nouvel établissement un atelier pour le travail des bijoux et de l'argenterie, qui lui permettra de faire [illegible] au goût des amateurs toutes les articles de cette partie.

Son atelier d'horlogerie, desservi comme par le passé, par d'excellents ouvriers, [illegible] au public tout travail qui lui est confié.

Le point de départ pour l'Europe, il se charge de toutes les commissions qui lui seront données en bijouterie ou horlogerie.

MM. H. Gilly et A. T. Valentin sont porteurs de sa procuration [illegible]

[illegible] 22 juil

DIVERS.

G. O.—P.C. 4 demi q. cognac Ph. Godard & Co.
6 do do
10 caisses do Gh. Gerard Dupuy.
5 quarts de do Jh A. Ozanne.
1 quarts de do Gh. Sasso de Pelerade.
3 do do do pile Melody.
20 boucauts riz de Caroline,
[illegible] sucre raffiné de New-York de Stuart,
350 milliers cigares de la Havane des meilleures marques, telles que Sevillanos, Puntasillas, El Sol, &c. &c.
30 barriques vin rouge bon ordinaire, Chateau de Lachaussée. A vendre à des conditions libérales par H. MEUGENS,
No 31, rue de la Commune

EN débarquement du navire R. B. Sumner, du Havre:
12 caisses de 12 bouteilles jus de framboise 1re qualité,
12 do do jus de groseilles, supérieur,
A vendre par Hy VALETON,
30, rue St Louis

EN débarquement du navire R. B. Sumner, venant du Havre:
[illegible] caisses de 50 bouteilles huiles en jus, de Paris.
A vendre par Hy VALETON,
30, rue St Louis

EN débarquement du navire R. B. Sumner, du Havre:
10 caisses conserves alimentaires de Paris, contenant champignons au naturel en boites, 1/2 boite et demi-boites; coulis de tomates en bouteilles, &c.
A vendre par Hy VALETON,
30, rue St Louis

EN débarquement du navire Montréal, venant de Bordeaux:
20 caisses sardines à l'huile en 1/2 et 1/4 de boites.
A vendre par Hy VALETON,
30, rue St Louis

EN débarquement du navire Montréal, venant de Bordeaux:
10 caisses de 12 bouteilles fruits au jus assortis,
10 do de [illegible] en jus,
5 do [illegible].
A vendre par Hy VALETON,
30, rue St Louis

EN débarquement du navire Montréal, venant de Bordeaux:
[illegible] caisses de 12 bouteilles verre blanc pour liqueur, [illegible] bouchons diverses qualités.
A vendre par Hy VALETON,
30, rue St Louis

PARFUMERIE FINE DE PARIS

REÇU par le navire Ashland, du Havre, un assortiment de parfumerie des meilleures maisons de Paris:
Huiles, Pommades et Extraits de Lubin;
do do Guerlain;
do do Piver;
do do la Société Hygiénique;
Eaux et Poudres Dentifrices, [illegible] Odontine Pelletier;
Savons au suc de laitue, &c. &c. &c.
A vendre par ADOLPHE BLACHE,
60, rue Royale

BONNETERIE ANGLAISE.

REÇU par le steamer Star of the South, de New-York:
Chaussettes coton blanc et écru pour hommes.
do fil d'Ecosse do
do de laine do
Gilets de peau coton blanc et écru do
do de tricot de soie do
do de laine tricotée do
do de flanelle do
Caleçons en tricot de coton,
do en molleton,
do en soie,
do en coton tricoté,
do en flanelle coton,
Chaussettes et bas d'enfants, en laine et en coton, de toutes grandeurs. ADOLPHE BLACHE,
60, rue Royale

Goucher Iron Works, coutellerie Stewart & Hardie.

EN conséquence de la baisse considérable dans le prix du fer et de la main d'œuvre les prix des chaudières à sucre, grilles et garnitures de fourneaux de cette célèbre manufacture seront, à partir du 20 courant, comme suit:

24 pouces et au-dessous à 75c par pouce de diamètre.

48, 50, 54, 60, 66, 72, 78, 80 et 84 à $1 le pouce. Grilles de fourneaux, 14 et 17 pouces à $10—Dito 22 pouces à $15.

Grilles à 2c la livre.

Un assortiment complet toujours en main et à vendre aux prix ci-dessus, par
E. F. LA VILLEBEUVRE,
Seul Agent, 15, rue de l'Union.

EAUX DE VIE.
SOSTHÈNE THOMAS, Importateur,
22, Rue Natchez.

SEUL AGENT, dans la Nouvelle-Orléans pour la vente des marques suivantes d'Eaux-de-Vie et gelée et Brandies: Clément Pinet & Co, L. Durand, Eaux-de-Vie de Bordeaux:

T. Moncho & Sh. Rochelle, arômes très fin. Toujours en main, dans les entrepôts de la Douane.

Librairie Religieuse et Classique.
CHARLES GUERINEAU & CO.
222, Rue Royale, au coin de la rue d'Orléans,
Seuls agents en cette ville pour les Ouvrages de Religion et de Morale

ONT reçu par les derniers arrivages de France un grand assortiment d'ouvrages religieux et classiques, qui, ajouté au fonds qu'ils avaient déjà, forme leur collection d'ouvrages de ce genre aussi complète que possible—Cette collection comprend aussi un grand nombre d'ouvrages à retenir très riches pour présents et pour prix.

Leur assortiment d'ornements d'église et de croix, chapelets et médailles, a été considérablement augmenté.

[illegible]

348 Caisses de 12 bouteilles vin rouge St-Julien, 111 do do do de blanc Haut Sauterne [illegible]
En débarquement du navire Sarah Bridge, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAIGNAN,
19 oct 86 et 87 St Louis

A VENDRE EN MAGASIN:
[illegible] caisses vermouth de Le Noilly fils & Co,
[illegible] caisses absinthe Ed Pernod,
[illegible] caisses kirsch Ed Pernod,
[illegible] do Yvonin & Lecoultre,
[illegible] do do do,
[illegible] barils absinthe do do,
[illegible] do do C F Berger,
[illegible] paniers véritable guignolet d'Angers,
[illegible] paniers champagne grandes et demi-bouteilles, de la célèbre maison Eugène Clicquot,
[illegible] bouteilles sherry wine, 12 quarts do do,
[illegible] quarts vieux madère,
[illegible] barriques vin rouge pour familles,
[illegible]
[illegible]
1 demi-pipe vieux cognac Lecocq 1826,
[illegible] demi-pipes vieux cognac Otard, Dupuis 1830,
[illegible] quarts de pipe [illegible], 20 do de 2,
[illegible] vieux Monongahela Whisky,
[illegible]
[illegible] barils vin blanc [illegible] de Gascogne.
A. H. CURIEN,
1 sept 32, rue Toulouse

EN débarquement du navire Lucon, de Marseille:
[illegible] paniers 12 bouteilles huile vin de M. Sue,—[illegible] à vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
20 oct 9 et 10 rue Jefferson

ATTENDU par le navire San Queen, du Havre,—[illegible] caisses de Deltour Vins de Beaune, à vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
5 et 10 rue Jefferson

Deurbach—Beurbach.

1[illegible] CAISSES 12 bouteilles de 24 onces huile d'olive de M. Sue, dans les magasins de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
20 oct 9 et 10 rue Jefferson

SALAISONS—[illegible] caisses olives Verdale et Lucques, 20 do do olives farcies, à vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
22 oct 9 et 10 rue Jefferson

MADÈRE—[illegible] pipes vin vieux Madère, [illegible] demi-pipes do, [illegible] à vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
20 oct 9 et 10 rue Jefferson

MARCHANDISES en drawback—[illegible] caisses [illegible] dos, en drawback, et à vendre par
H. DE GORE & RIFFLARD,
3oct [illegible] de la Douane

VENTES [illegible] SOUS

Vente [illegible]

PAR P. E. PETITPAIN.

CE jour mardi, 1er novembre, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No 26, rue Bienville.

150 colis et lots de marchandises sèches de saison, comme: mérinos et alpacas noir et couleur linseys, [illegible], draps, indiennes, la tringe et gros de Rhin, mouchoirs, [illegible], cotonnade française, cotonnade écrue, [illegible] long cloth, mouchoirs [illegible], [illegible], [illegible] et écru, etc. etc.
Les catalogues seront distribués.
Conditions libérales à la vente. 1 nov

Vente par catalogue de Marchandises sèches.

PAR H. PEYCHAUD & Co.
C. SAMORY, Encanteur.

MARDI 1er novembre 1853, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 26, rue de la Vieille Levée entre Bienville et Douane:

125 colis et lots de marchandises sèches de saison, consistant en couvertures [illegible] bleue, grise et blanche, [illegible] [illegible] écrue, [illegible] Herndike & Hamilton, étoffe rayée, coton bleu et écru, indiennes anglaises, gings, serviettes de table fil, mousseline damassée pour rideaux, indiennes madrigaux, bas, indiennes à rideaux, Kentucky jeans, Kerseys, mousseline laine noire et de fantaisie, mérinos, alpacca, écharpe soie, satins, mouchoirs Tekoor, mousseline madras, drap bleu et noir, indiennes demi-deuil, chemises dessous laine et coton, &c., &c.
Conditions—Au-dessus de $300, 4 mois de crédit.
Les catalogues seront prêts le jour de la vente.
31oct

CHARLES BYRNE,
Manufacturier d'objets en cuivre, tole et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, RAMPES DE GRATES, &c.,
46 rue Tchoupitoulas, 46,

A constamment en main un assortiment complet de Parfumerie et d'articles en cuivre, poêles, tuyaux de poêles, &c.

Et en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.
1sdéc—

DEPOT DE PAPIER ET FOURNITURES DE BUREAU,
No. 57, RUE DU CAMP.

Papier et Fournitures de Bureau de toutes espèces.

Papier à dessin, à imprimer et papier de Livres, Cartes à Jouer, Cartes d'imprimeurs et encre à imprimer.

REGISTRES DE TOUTES ESPÈCES,
ET UN ASSORTIMENT GÉNÉRAL DE
FOURNITURES DE BUREAU,
D'importation et du pays, propre à toutes les branches du Commerce.
HENRY L. POTTER,
26fév—1an No. 57, rue du Camp.

EN magasin à vendre par les soussignés—
300 Balles Tabac du Mexique pour Capes et Tripes.
5 Caisses Boites entières Sardines à l'huile, marque de B. Guillaux.
50 Caisses demi Boites Sardines à l'huile marque de B. Guillaux.
250 Caisses Bougies Spermac. Chimique.
70,000 Cigares.
3 Barrils avec toiles, avirons etc.
3 Caisses Beurre de Goshen, en boites, de 12 1/2 lb.
BRUGUIERE & Co,
2oct No 16 rue Bienville

Madame Jourdan, ci-devant Madame Gueudelon.

No 134, rue Ste Anne.

POMMADE POUR LES CHEVEUX.

MME JOURDAN a l'honneur de prévenir le Public qu'elle tient toujours à son établissement No 134, rue Ste Anne, encoignure Dauphine, une Pommade qui nourrit les cheveux et les fait pousser promptement.

Le grand nombre de personnes qui ont été à même de juger de la vertu de Mme Jourdan, par un emploi constant de cette pommade, offre une des meilleures recommandations au public. Cette Pommade est composée seulement de substances végétales et non minérales.

Mme Jourdan est la seule fabricante de cette Pommade. 12mars—1an

Graines fraîches de jardinage de la nouvelle récolte de 1853.

Carotte demi longue,	Laitue Royale,
Carotte courte,	Laitue Impériale,
Betteraves courtes,	Laitue Romaine,
Radis demi-long,	Laitue Chinoise,
Radis ronds,	Laitue d'hiver,
Navet gros plat blanc,	Lait de Versailles,
Navet boule de neige,	Epinard large feuille,
Navet rose long,	Moutarde blanche,
Navet plat blanc hâtif,	Haricots nains hâtifs,
Salsifis et panais,	Artichauts,
Cresson et persil,	Haricots à rames,
Choux frisés,	Pois de [illegible],
Choux de Milan,	Pois hâtifs de 40 jours,
Céleri plein blanc,	Pois Nains,
Ognons, [illegible],	Pois sans parchemin.

Récolte de 1852, garantie bonne.

Choux 14 variétés,	Choux-Navet,
Choux-fleurs demi-dur,	Choux-Navet Routabaga
[illegible]	Raves rouges,
[illegible]	Concombre Assorté,
[illegible]	Concombre Estaline,
[illegible]	Estariol.

A vendre à des prix très modérés, rue Vieille Levée, encoignure Hôpital et Hôpital, No 131, Nlle-Orléans.
1Ssep— J. MENARD

Graines—Graines.

T. BACHELIER,
Marchand de Graines, Horticulteur, Botaniste,
Rue des Ursulines, entre Vieille Levée et Condé.

REÇU par le Wurtemberg, de France, son immense assortiment pour l'automne, pour compléter cinq reçus par le Carnatic.

Artichaut, Betterave, Carotte, Céleri, Cerfeuil, Chicorée, Scarole, Chou, Chouleur (extra large), Cresson, Epinard, Laitue, Mâche, Navet (en divers), Ognon, Oseille, Panais, Persil, Poireau, Radis, Raiponce, Salsifis, Pois de Clamart, Pois royal, Pois Washington, Pois Clamart, Pois Michaux, &c, &c, &c.

FLEURS.

Anemone, Renoncule, Alyssum, Auricule, Calcéolaire, Cineraria, Reine-Marguerite, Pensées, d'Alouette, Primevère, [illegible], Giroflée, Pentstemon, Saxifrage, Rose Trémière, Thlaspi, Valériane, Zinnia, Immortelle, Œillet de Chine, [illegible] Lupin, Belle-de-jour, Julienne, Pour pier, Schizanthus, Thumbergia, Pois de Senteur, Campanule, Capucine, Belle-de-Nuit, Centaurée, Celosia, [illegible], Cyclamen, Dahlia, Asclepias, Godetia, Gaillardia, Kalmia, Malope, Balsamine, Persicaire, Pavot, Malope, Sagenaudier, Sensitive, Bella-de-Jour, &c. &c.

Observation importante.

Le poids moyen de 25 paquets de Graines de Fleurs est d'environ 2 onces; le tarif de l'administration des postes lui permet d'offrir l'expédition avec enveloppes franco, pour toute la Louisiane, de toute demande importante. Sur le moyen de [illegible] graines de fleurs, par quantité de 25, au prix de une piastre tant sur une douzaine de cette ville, de la valeur de la demande. Pour les semences de fleurs, il se charge de les expédier franco.

Nota—Toutes les Fleurs se vendent par paquets; il fournira: 100 paquets de Graines de Fleurs pour $7; 50 paquets pour $5, 25 paquets pour $2 50.
15—1.

A. STERZENEGGER & [illegible] ARNOD.
No 47, rue de Chartres,

ONT reçu par les derniers arrivages du Havre et du Brésil un envoi aux prix de [illegible]
5 caisses [illegible] de Rhin, [illegible]
[illegible] de cette [illegible]
1 do [illegible],
1 do [illegible],
1 do [illegible],
1 do [illegible],
1 do [illegible],
1 do [illegible],
1 do [illegible],
[illegible]
[illegible]
[illegible] broderies à la lisière, de grand [illegible] et à dentelles,
[illegible] toutes et quelques autres vérités.
19 oct

LE SOUSSIGNÉ offre à ses amis de la ville et de la campagne, les articles suivants reçus par le steamer Cherokee et autres navires:
[illegible] livres baleines longues pour robes,
250 do do courtes pour corsets,
[illegible] caisses cartes [illegible],
5 do encre bleue et noire,
100 rames papier foolscap rayé,
100 do do à lettre do,
25 grosses crayons de Ch. Masson.

En magasin, toujours un assortiment complet d'aiguilles, Worris de toute Nos, épingles 1re et 2de qualité des meilleurs numéros, [illegible], [illegible] et Nos, [illegible], bonneterie, parfumerie, mercerie, [illegible], etc. etc.
Les prix sont avantageux et les conditions libérales.
P M CHASSANIOL,
Encoignure Chartres et Conti.

CRÊPE noir et blanc, rubans satin blanc et noir, garnitures blanches.
P M CHASSANIOL,
Encoignure Chartres et Conti.

EAU DE FLEURS D'ORANGER de Ruavaux frères, de Grasse.
P M CHASSANIOL,
Encoignure Chartres et Conti.

CONTINUELLEMENT en magasin un assortiment complet de St Alexandre [illegible] et conducteurs [illegible].
P M CHASSANIOL,
Encoignure Chartres et Conti.

UN assortiment complet de [illegible], passementerie, lacets, fil, [illegible] et autres articles pour ornement de [illegible]
P M CHASSANIOL,
Encoignure Chartres et Conti.

Avis commercial.

LE soussigné annonce à ses amis en particulier et au public en général, qu'il a établi son magasin d'articles français, américains, anglais et allemands, RUE DE CHARTRES, No 109, au premier (maison [illegible] Mercier.)

[illegible]

[illegible]

[illegible] BOULENGER.

[illegible] Wurtemberg, et en débarquement du navire Ashland, du Havre, les articles suivants:

[illegible] capsules des marques F J et G D,
[illegible] peignes écaille fondue, dits Impératrice,
do do do de buffle, à rasoir, de 4 1/2 à 7 1/2 pouces,
do do do [illegible] Impérial et façon buffle du do. ainsi qu'un joli choix d'autres modèles.

Chemises de coton, de toile et devants toile; parapluies soie bleus et noirs; boutons de nacre de toutes grandeurs et qualités; fleurs artificielles pour parures de bal et de mariés; gants satin couleurs assorties, de blanc et noirs; rubans satin broché et uni, de tous les numéros; du gros de Naples, broché et moiré; galons de fil et autres articles de mercerie; parfumerie, bonneterie, quincaillerie, &c. &c.
A vendre par J. BOULENGER,
4 oct rue de Chartres, No 109, au 1er

Huile tonique! Huile tonique!

50 FLACONS huile tonique de Weber, 30 demi do do do

Cette huile arrête la chute des cheveux après 8 jours d'usage, épaissit la chevelure et fait revenir les cheveux quand les racines ne sont pas entièrement détruites. LION & PINSARD,
17sept 88 et 90 rue Royale

BUREAU A LOUER.

UN grand et agréable bureau de devant au No 26, rue Tchoupitoulas. A louer pour le 1er novembre.
17sept O. VALETON & CO.

LE soussigné, ayant entièrement [illegible] au stock au comptant et [illegible] [illegible] d'affaires que par le passé, offre à vendre les articles suivants:
[illegible] paniers anisette [illegible],
[illegible] do de surfine,
1000 do do commune,
150 caisses curaçao superfin,
150 do do surfin,
300 caisses marasquin, divers formats,
200 paniers guignolet,
100 caisses liqueurs superfines, forme anglaise bouteilles carrées et autres.
100 caisses liqueurs superfines; do do à [illegible]
200 do do fines.
100 caisses kirschenwasser. 100 do absynthe
100 caisses fruits assortis et autres,
100 do [illegible], 50 do eau verte,
25 [illegible], 20 do de thé, 20 do Dantzick,
50 [illegible],
10 caisses [illegible] importé,
30 caisses eau de fleurs d'oranger,
50 caisses Vermouth, 100 caisses vin,
50 barriques vin rouge pour famille,
25 barils vin blanc.
3 quarts cognac, Louis Lebreton,
5 quarts de James Morin,
50 barils madère, diverses qualités,
50 barils whiskey Bourbon, diverses qualités,
20 barils sherry, diverses qualités,
30 barils anisette commune, rum et blanche,
3 boucauts rum, diverses qualités,
10 barils Magnolia whisky,
3 barils [illegible], 2 barils brandy,
[illegible]
30 caisses bitters et peppermint, diverses qualités.
Sirops assortis, tels que: groseille, framboise, orgeat, [illegible], vanille, &c.
F. ROUMIEU, 20, St.-Louis

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] sèches.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

M[illegible] courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77, pour compte de qui il appartiendra,
300 pièces [illegible] unies, brochées et à ramages,
480 douzaines Mouchoirs Madras;
1 caisse cotonnade française.
AUSSI:
125 colis et lots de marchandises sèches comme suit: étoffes à meubles, indiennes, gambroons, alpacas noirs et en couleur, mousselines laine, mérinos, bas et [illegible], [illegible] [illegible] blancs et écrus, [illegible], [illegible], [illegible] coton, services de table, [illegible].
Conditions [illegible] à la vente. 1erno

[illegible] Charrette

Vente pour cause de départ.

PAR [illegible], Encanteur.

IL sera vendu, [illegible] novembre 1853, à 11 heures A. M., à [illegible] Genie et François, [illegible] Esplanade, [illegible]:
1[illegible] excellents [illegible], 2 chevaux, 1 charrette à lait, 1 lot ustensiles de laiterie, ainsi que la charrette de dit établissement, à laquelle se vend $50 de lait par jour. Conditions—comptant. 2t oct

Succession de Jean Gillone

PAR J. A. BONNEVAL

IL sera vendu le [illegible] à midi, à la Bourse St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le [illegible] en date du 15 [illegible] et le second en date du [illegible] mois 1853 pour le compte de la dite succession;

3 [illegible] au cimetière Catholique [illegible] placements se trouve construit un monument en tombeau, en briques de [illegible], sur le [illegible] de chacun des [illegible] seront donnés au [illegible] de la [illegible]
Conditions—Comptant. 1oct—15,nov1,2

Maison très-agréable dans la rue Carondelet.

Succession de E. J. Walsh.

PAR J. A. BEARD & MAY.

SAMEDI, 12 novembre 1853, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'hon. J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans en date du 11 avril 1853, la propriété ci-après désignée, appartenant à la succession de M. E. J. Walsh, savoir:

Un certain lot de terre, [illegible] toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Carondelet, St Charles, Julia et St Joseph. Ledit lot mesure environ 33 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur d'environ 110 pieds, entre lignes parallèles [illegible] plan ou titres.

Les améliorations comprennent une maison haute commode, avec mansarde, offrant tous les avantages que peut désirer une famille. Il y a, sur le côté, un corridor large d'environ 4 pieds et pouces, le tout d'après un plan dressé par C. A. Hedin.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 6 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement.

La propriété devra être assurée aux frais de l'acquéreur et ladite assurance transférée à l'administrateur ou aux détenteurs des billets hypothécaires, comme il sera stipulé.

L'acte de vente pardevant H. C. Castellanos, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 19 oct

Pour le Havre.—Le navire de première classe et un voilier ASHLAND, capitaine Stone, ayant presque tout son chargement engagé et se rendant à bord, partira incessamment—Pour fret de 250 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord au poteau No. 10, 1er district ou à H. V. BAXTER,
6 oct 25, rue Carondelet

POUR LE HAVRE—Le beau navire voilier SUFFOLK, capitaine Edwards, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, 1er district, ou à H. V. BAXTER,
25, rue Carondelet

POUR LES ATTAKAPAS—PAR MER.

Le bateau à vapeur J. MORRISETT, [illegible] partira le fret, capitaine W. F. [illegible], [illegible] SAMEDI prochain à [illegible] du courant, pour Lafayette, [illegible], Centreville, [illegible], Berwick, le Bayou Boeuf, [illegible] Bayou Black et tous les ports [illegible]. [illegible] raisons de [illegible] [illegible] barils [illegible] et 15 [illegible] [illegible] de la [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à [illegible] DE BLANC, [illegible]

[illegible] N. B.—Le [illegible] [illegible] que les marchandises [illegible] en bon état. 1 nov

Pour les Attakapas—Paquebot PEARL, [illegible], capitaine J. Dorsey.

Le bateau à vapeur PEARL, partira pour St Martinville, MERCREDI, 2 du courant, à midi, et prendra du fret pour l'Archafalaya, l'embouchure du Bayou Black et le [illegible], Franklin, la Nouvelle Ibérie, Martinville et tous les endroits intermédiaires. [illegible] [illegible], s'adresser [illegible] à bord, vis à vis la rue de la [illegible]
[illegible]

[illegible] DELPHIE [illegible] de Philadelphie et [illegible]

Les [illegible], KEYSTONE STATE, capitaine [illegible] Hardie, STATE OF GEORGIA, capitaine [illegible] S. Garvin Jr, partiront de [illegible]

Les départs auront lieu de Savannah comme suit:

Keystone State,	—	30 septembre.
State of Georgia,	—	5 octobre.
Keystone State,	—	12
State of Georgia,	—	15
Keystone State,	—	26
State of Georgia,	—	2 novembre.
Keystone State,	—	9
State of Georgia,	—	16
Keystone State,	—	23
State of Georgia,	—	30
Keystone State,	—	7 décembre.
State of Georgia,	—	14

[illegible]
C. A. L. [illegible], agent à Savannah.
[illegible] & MARTIN, agents à Philadelphie.

Ligne de Steamers de New-York à Savannah.

[illegible]

FLORIDA, Capitaine Lyon,
ALABAMA, Capitaine Ludlow

Partiront de Savannah et de New-York tous les samedis. Ces steamers sont de première classe et sont insurpassables pour la sécurité, la vitesse et le confort.

En partant de Savannah en même temps que les steamers Marion et Southerner, partant de Charleston et arrivent à New-York aux mêmes dates.

Passage à la Chambre $25, payable avant d'embarquer.
Agents: PADELFORD, FAY & CO, Savannah
SAMUEL L. MITCHELL, [illegible] New-York

PAQUEBOT DE LA CÔTE.

[illegible] Bonnet Carré [illegible], [illegible] Rougé, [illegible] [illegible] de la Nouvelle-Orléans, [illegible] SAMEDIS à [illegible] [illegible] Bayou Goula [illegible] les MERCREDIS [illegible] chemin de la [illegible]
[illegible], 1, Front Levée

[illegible]

A CEUX qui [illegible] coffres-forts [illegible] [illegible] WILDER [illegible] CE GENRE [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] que les coffres-forts [illegible] Herring [illegible] "Salamander", "Magnetic" ou autres qui ne peuvent résister une heure à l'action du feu [illegible] le certificat suivant:

"Les deux magasins que nous occupions à l'encoignure Tchoupitoulas et Gravier, ainsi que notre [illegible] [illegible] détruits par le feu, dans la nuit du samedi au [illegible] courant. Nos livres et papiers sont restés [illegible] nous les avions placés dans un coffre-fort de [illegible] acheté, en septembre 1845, de M. Isaac Bridge et dont nous nous sommes constamment servis, jusqu'à [illegible]. AN ET NEUF MOIS. Ce coffre-fort était [illegible] au premier étage, au milieu de jambons et [illegible] plusieurs barriques d'huile et d'esprit, à dix [illegible] de hauteur, pendant plusieurs heures, à une chaleur excessive et cependant les valeurs [illegible] qu'il y trouvaient ont toutes été sauvées. Cette circonstance nous fait croire fortement qu'on ne saurait raisonnablement placer une confiance plus grande que dans l'achat d'un coffre fort [illegible] [illegible]."
CHAS D. REIGNE [illegible],
pour KEMBALL, YOUNG Co.
[illegible] 30 octobre.

Le soussigné, seul agent des manufacturiers de [illegible] seul en cette ville qui vende des coffres-forts à l'épreuve du feu, a toujours [illegible] en main un bon assortiment des coffres-forts à l'épreuve du feu et patentés de Rich & Co, avec ou sans serrures à l'épreuve de la poudre et serrures de Yale. On peut, en s'adressant au soussigné, obtenir un grand nombre d'autres certificats donnés, à la suite de différents incendies, par des personnes demeurant dans divers Etats de l'Union.
ISAAC BRIDGE,
Sept—3m [illegible] rue des Magasins

[illegible]

[illegible]

[illegible] do [illegible], général d'articles de quincaillerie convenables [illegible] de la campagne, à vendre par URIAH A POLLARD & Co.
No 76, Canal près Chartres
J. A. Wa[illegible] CHAS. MAILLOT

WEBNER & MAILLOT
No 13[illegible], rue des Magasins.

UN bel assortiment [illegible] à vendre: 200 barils vin-de-vie [illegible] [illegible] qualité; 70 barils vin d'Oporto; 100 [illegible] de la Louisiane; 50 barils vin de Madère; [illegible] [illegible] de première qualité; 5 pipes vin d'Oporto, [illegible] de diverses qualités; [illegible] pipes genièvre de Hollande [illegible] [illegible] de vin Malaga; 60 pipes [illegible] de-vie français supérieure [illegible] vin de Madère, [illegible] [illegible] barils whiskey M[illegible] de 1re qualité, [illegible]
16 juin WEBNER & MAILLOT,
134, rue des Magasins.

Fabrique de Parfumerie et de Savon de Toilette,
L. BUSSY,
Rue de Chartres No 122, entre St-Louis et Conti.
MAISON DE GROS ET DETAIL.

CETTE MAISON, la première dans ce genre qui ait été établie en Louisiane et dont les produits donnent une grande réputation dans cet Etat, vient de faire un réassortiment [illegible] comme par le passé [illegible] [illegible] L'assortiment de la parfumerie est [illegible] en commence considérable, de [illegible] sont invités à venir visiter les échantillons avant d'acheter ailleurs. Les conditions quant aux prix et aux termes seront des plus libérales.

Eaux de Grasse par les divers arrivages de Marseille;

POMMADES et HUILE AUX FLEURS—Au jasmin, à la rose, à la violette, &c., [illegible]
Extraits d'odeur, &c. 31 mai

DÉPOT D'EAUX DE C[illegible]GNE
supérieures [illegible]
P. LEVEQUE[illegible],
76, Rue de Chartres, [illegible] Bienville et Conti,

OFFRE [illegible] des prix de Paris, de l'eau de Cologne, qualité très supérieure, aujourd'hui [illegible] apprécié et estimée du plus grand nombre de consommateurs, en bouteilles classées, ainsi qu'en litre 1/2 litre, 1/4 litre, 1/8 litre et 1/16 litre.

Très bonne qualité de 28 degrés à $1 50 le gallo
Superfine qualité de 30 do à 2 50 do
Extra superfine de 30 do à 3 00 do

Les diverses qualités [illegible] ne contiennent absolument que des essences [illegible] [illegible] [illegible], les personnes [illegible] [illegible] en boire avec un mélange d'eau [illegible] [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] de Cologne qu'il [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] qui [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] offert [illegible] [illegible] qualité.
8 fév—1 an

[illegible] au [illegible]

EN débarquement du Belle Créole, venant de Bordeaux:
50 caisses fruits [illegible] de la nouvelle récolte, et de la marque de [illegible] de la Martinique, à vendre par FAURES & [illegible],
6 sep 30 et 32 rue Royale